

TEMPS PROBABLE:
REGION PARISIENNE. — Temps plus frais,
couvert ou très nuageux, et assez pluvieux
par vent de nord-est modéré. Pluies suivies
d'éclaircies. Nuit: 5°. Jour: 10°.
EN FRANCE. — Sur toute la moitié Nord:
même temps que sur région parisienne. Sur la
moitié Sud: mauvais temps, pluies abondantes.
Assez doux. Vents variables, mais assez forts.
SOLEIL: Lever, 6 h. 50; coucher, 16 h. 15.
LUNE: Nouvelle, 12; premier quart, 16.

DEUXIEME JOURNEE DE LA CRISE MINISTERIELLE

Les consultations de M. Doumergue

La plupart des personnalités politiques consultées par le chef de l'Etat, même de notables radicaux, préconisent le maintien au pouvoir de M. Poincaré

La crise ministérielle évolue normalement. M. Doumergue qui, dimanche, avait recueilli l'avis des présidents des Chambres, a commencé hier et poursuivra sans interruption ce matin au soir ses consultations. Il les continuera aujourd'hui.

En l'absence d'indications — le cabinet a démissionné et n'a pas été renversé — le chef de l'Etat a cru qu'il était de son devoir — et dans les circonstances actuelles nul ne saurait l'en blâmer, au contraire — de procéder à une large consultation. Cette méthode permettra, on peut l'espérer, à la personnalité que M. Doumergue fera appeler demain ou, au plus tard, vendredi matin, de dénouer plus rapidement la crise ouverte au lendemain du « coup de force d'Angers ».

La situation ne s'est pas modifiée. Que ce soit au Sénat, à la Chambre, dans les milieux financiers, commerciaux, industriels, ou dans la rue, un seul nom revient sans cesse : celui de M. Raymond Poincaré. C'est le président du Conseil démissionnaire que l'opinion publique et l'opinion parlementaire, nous ne saurions trop le répéter, désignent comme devant former le cabinet qui, demain, aura mission de faire voter le budget en temps utile ; qui, après-demain, sera appelé à engager et à mener à bien les négociations avec l'Allemagne, en vue du règlement définitif des dettes et qui, ensuite, sera le plus qualifié, le redressement financier se poursuivant dans de bonnes conditions, pour proposer aux Chambres les réformes fiscales, économiques et sociales attendues par le pays et qui sont amorcées dans le projet de budget pour 1929.

Dans ce point de doute, ses consultations terminées, le Président de la République fera appeler M. Raymond Poincaré, que la quasi-unanimité, sinon l'unanimité, des personnalités politiques convoquées à l'Elysée ont désigné au chef de l'Etat.



QUELQUES INSTANTANES PRIS HIER A L'ELYSEE

De haut en bas : à gauche, MM. Bienvenu-Martin, Schramek et Cazals ; à droite, MM. Paul Boncour, Daladier et Lantier.

Le chef de l'Etat et M. Poincaré feront alors le tour du problème, lequel paraît, à la vérité, difficilement soluble, étant donné l'attitude prise par la fraction du parti radical socialiste qui, à Angers, a remporté une victoire d'importance capitale, sinon transformée en échec, si, comme le permettait le nouveau règlement du parti, le vote par mandats avait été substitué au vote à main levée.

Cette fraction n'entend nullement modifier l'attitude prise délibérément par elle à Angers. Officiellement, elle a condamné l'union nationale sans prononcer le nom de M. Poincaré. Mais, en fait, elle a surtout eu en vue d'écartier l'homme politique qui avait constitué cette union au moment même, où selon le mot de M. Herriot, le pays était au bord de l'abîme... A la vérité, avec la formule d'union nationale, il eût fallu pour bien faire, que pendant tout le temps nécessaire au redressement, les partis cessassent de faire de la politique. La chose était impossible. Des élections succédaient aux élections et les partis représentés dans le cabinet d'union nationale par leurs chefs de file se combattaient violemment sans penser que le ministère du Franc succomberait fatalement sous les coups. Ce qui devait arriver est arrivé. Aux élections législatives dernières, la bataille a été rude, et de nombreux candidats de gauche ont été les premières victimes de l'union nationale. Dans la fièvre qui s'est produite à ce moment, les militants et les candidats malheureux ou les rescapés ne songèrent qu'à dénoncer cette union, sans envisager peut-être les conséquences extrêmement graves qui pourraient en résulter pour le pays du point de vue ministériel ?

Les radicaux socialistes avancés, qui, il ne faut pas l'oublier, n'ont pour ainsi dire jamais accordé leur confiance à M. Poincaré et qui, malgré la présence de quatre des leurs, avaient sans cesse voté contre le gouvernement, tournaient toujours les yeux vers les socialistes, dans l'espoir que les participationnistes finiraient par l'emporter un jour. Ces radicaux socialistes ont fait, incontestablement, l'opération d'Angers, croyant qu'en agissant de la sorte ils faciliteraient la tâche de leurs amis socialistes partisans d'une collaboration ministérielle et permettraient la reconstitution d'une sorte de cartel des gauches.

Or les députés du parti valoisien partisans de cette politique déclarent très nettement que M. Poincaré ne saurait être l'homme de la situation... étant donné la conception gouvernementale du président du Conseil démissionnaire. Mais les députés en question constituent une minorité au sein du groupe parlementaire. D'autres, pris dans la majorité du groupe, seraient très heureux de



— Ce qu'il nous faut, c'est un ministère fait pour durer... pas en béton armé ! —

jour Montigny et déclaration) accepteraient à la rigueur un ministère Poincaré pour le vote du budget, mais plusieurs d'entre eux nous confiaient hier qu'ils reprendraient alors leur liberté aussitôt après le vote, désireux qu'ils soient d'obtenir la formation d'un cabinet de gauche.

Dans ces conditions M. Poincaré accepterait-il de présider un cabinet dont l'existence serait limitée à quelques semaines ? Poser la question c'est la résoudre.

Le problème se présentera donc ainsi : M. Poincaré peut-il former un cabinet sans s'appuyer sur l'unanimité des radicaux et, dans ce cas, des députés ou des sénateurs radicaux accepteraient-ils d'entrer dans une combinaison laquelle s'appuierait sur une majorité parlant de M. Cazals par exemple ? La encore, pour la majeure partie des députés n'appartenant pas au groupe valoisien c'est par l'affirmative qu'il faut répondre.

Plusieurs députés radicaux valoisien de la fraction modérée se sont inquiétés de savoir quelle attitude prendrait M. Poincaré au sujet des articles fiscaux (abattements à la base). Il semble que, sur ce point, l'accord soit facile à réaliser. De même que sur les articles 70, 71, 71 bis, qui pourraient être disjoints pour faire l'objet d'un débat spécial.

Il resterait, comme gros point noir, les crédits militaires. Que feraient les députés radicaux modérés au moment du vote ? Nul ne saurait le dire, mais il importe de rappeler qu'à Angers, la question était très controversée dans les couloirs.

Répondons-le, quoi qu'il en soit le concours de MM. Aristide Briand et André Tardieu serait acquis sans réserve à M. Poincaré si celui-ci consentait à former le cabinet, ce qu'il ne faut pas cesser de souhaiter. Telle est la situation à l'heure actuelle.

Charles MORIER.

LES CONSULTATIONS DE M. DOUMERGUE

Le Président de la République a repris, hier matin, à 9 h. 35, ses consultations politiques et les a continuées dans l'après-midi.

Arrivé le premier à l'Elysée, M. Bienvenu-Martin, président de la gauche démocratique du Sénat, a quitté le palais présidentiel trois quarts d'heure plus tard.

— Dans l'état actuel de la crise qui ne fait que commencer, déclare le sénateur de l'Yonne, l'entretien que je viens d'avoir avec le Président de la République, a unement porté sur l'atmosphère politique au Sénat.

M. Gaston Doumergue reçoit ensuite M. Lamoureux.

En quittant l'Elysée, le député radical de l'Allier indique qu'il s'est borné à examiner, en présence du chef de l'Etat, les quelques points saillants de la question financière.

A M. Lamoureux succède M. Cuminal.

Le sénateur de l'Ardèche, qui manifeste de l'optimisme, exprime l'opinion que la crise pourra être dénouée avant la fin de la semaine.

Entre temps, M. Daladier a traversé la cour de l'Elysée. A la sortie, le président du parti radical, vite très entouré, déclare que la consultation a pris un tour tout à fait général. Il ajoute, l'air soucieux, que, à son avis, la crise peut durer longtemps.

— Je suis venu, note à son tour M. Marraud, faire part au Président de la République, de l'impression qui, selon moi, se dégage de l'atmosphère du Sénat. Le Président de la République se trouve dans une situation d'autant plus particulière et délicate que la crise n'a pas été le résultat d'une manifestation quelconque du Parlement. Etant donné les conditions spéciales dans lesquelles elle s'est produite, il se trouve dans l'obligation de se livrer à une enquête un peu plus approfondie que celle à laquelle il recourt d'habitude, et, pour avoir une juste vision des événements, de consulter un grand nombre de personnalités politiques.

MM. Maurice Sarraut et Lantier viennent d'entrer à l'Elysée. M. Cazals en sort.

Comme on lui posait une question au sujet du futur cabinet, M. Cazals répondit :

— Un seul homme, pour le moment, est capable de réunir une majorité : c'est M. Poincaré. C'est là le sentiment que j'ai exprimé à M. Doumergue.

(A la troisième page, la suite des consultations de M. Doumergue et le compte rendu des délibérations des groupes de la Chambre.)

Le triomphe de M. Hoover élargit la prédominance des républicains aux Etats-Unis

Celui qui succédera dans quelques mois à M. Coolidge, aura au Congrès présidentiel 444 voix sur un total de 531

La rude bataille qui s'est déroulée aux Etats-Unis pour la conquête de la Maison Blanche est maintenant terminée. M. Herbert Hoover en sort victorieux avec un chiffre de votes électoraux sans précédent : 444 sur un total de 531 membres que comptera le Congrès qui sanctionnera l'élection.

Son adversaire démocrate, M. Alfred Smith, n'a recueilli que 87 votes électoraux. Autrement dit M. Hoover, que l'on donnait la veille à contre 1, a obtenu cinq fois plus de suffrages que son concurrent, ce qui constitue évidemment une victoire écrasante.

Le républicain Curtis sera vice-président.

Ce scrutin entraîne avec lui l'assurance que le prochain Congrès sera résolument républicain, et que M. Hoover n'aura point à collaborer, comme M. Coolidge ces derniers mois, avec un Sénat à moitié démocrate. Le parti républicain pourra compter dans la Haute Assemblée sur cinquante-cinq sénateurs au lieu de quarante-sept, soit un gain de huit voix, lui garantissant la prépondérance.

En attendant, la cérémonie du 11 novembre sera célébrée cette année avec un éclat particulier.

Le matin, à 11 heures, à Paris, comme dans toute la France, on observera une minute de recueillement.

A 13 h. 30, après s'être incliné sur la tombe du Soldat Inconnu, le Président de la République assistera, devant l'Arc de Triomphe, à un défilé des troupes et des anciens combattants.

Une veillée funèbre à l'Arc de Triomphe sera assurée, à partir de 21 heures, par les orphelins de guerre et, à 23 heures, le général Gouraud ranimera la flamme sur la Dalle sacrée.

A l'Hôtel de Ville, à 16 h. 30, une réception sera donnée en l'honneur des représentants des associations d'anciens combattants, de mutilés, de veuves de guerre, d'ascendants et d'orphelins.

LA COMMISSION DE LA CHAMBRE CONCLUT A LA DECHANCE DE MM. RICKLIN ET ROSSÉ

Le député de Colmar et celui d'Altkirch avaient été admis à se faire entendre

LES DEPUTES SE PRONONCERONT AUJOURD'HUI

La commission chargée d'examiner les pièces relatives à la condamnation de MM. Ricklin et Rossé, réunie sous la présidence de M. Bonnefoy, a entendu l'exposé de son rapporteur M. Georges Pernot, qui, se plaçant sur le terrain exclusivement juridique, a conduit à la déchéance de MM. Ricklin et Rossé par application des articles 28 et 15 du décret organique du 2 février 1852.

M. Pernot a basé ses conclusions sur les considérations suivantes :

1° Après le décret de 1852, la déchéance ne peut être demandée que pour des faits commis par un député pendant l'exercice de son mandat. Or le rapporteur estime que cet exercice commence à partir du moment où le député est élu.

2° Quant à l'arrêt de la cour de cassation, M. Pernot est d'avis que cet arrêt n'a pas d'effet rétroactif, et que les intéressés se sont trouvés déchus de leurs droits politiques du jour où le pourvoi de l'un a été rejeté et où le désistement de l'autre a été constaté. C'est-à-dire depuis le 15 juillet, date à laquelle les élus de Colmar et d'Altkirch exerçaient effectivement leur mandat.

Après l'audition de MM. Rossé et Ricklin, qui s'étaient manifestés le désir d'être entendus, la commission a, par 11 voix contre 1, adopté les conclusions de son rapporteur.

On sait que la Chambre sera appelée à se prononcer aujourd'hui sur les conclusions.

UNE PROPOSITION D'AMNISTIE SERA DEPOSEE PAR LE GROUPE SOCIALISTE

Le groupe socialiste de la Chambre a chargé M. Paul Faure d'intervenir dans le débat sur la déchéance de MM. Ricklin et Rossé et de développer à cette occasion une proposition d'amnistie générale pour tous les délits politiques.

Un prince royal russe épouse une midinette de Munich

Berlin, 7 nov. (dép. Petit Parisien). Le jeune duc Nicolas de Leuchtenberg, ancien capitaine des cosaques de la garde, fils d'un aide de camp du tsar et descendant en ligne directe du prince Eugène de Beauharnais, vient d'épouser à Munich, une jeune vendeuse d'un magasin de parfumerie, Mlle Ella Muller, vingt-deux ans. Le duc, qui faisait des achats depuis deux ans dans le magasin en question, s'est épris de la jeune fille et, malgré les protestations de sa famille, a été décidé au mariage qui vient d'être célébré dans la plus stricte intimité.

Les anciens combattants portugais à Paris

L'état-major de la délégation d'officiers et soldats portugais qui vient participer aux fêtes de l'Armistice, est arrivé hier à Paris, à 22 heures, ayant à sa tête le général Craveiro Lopez.

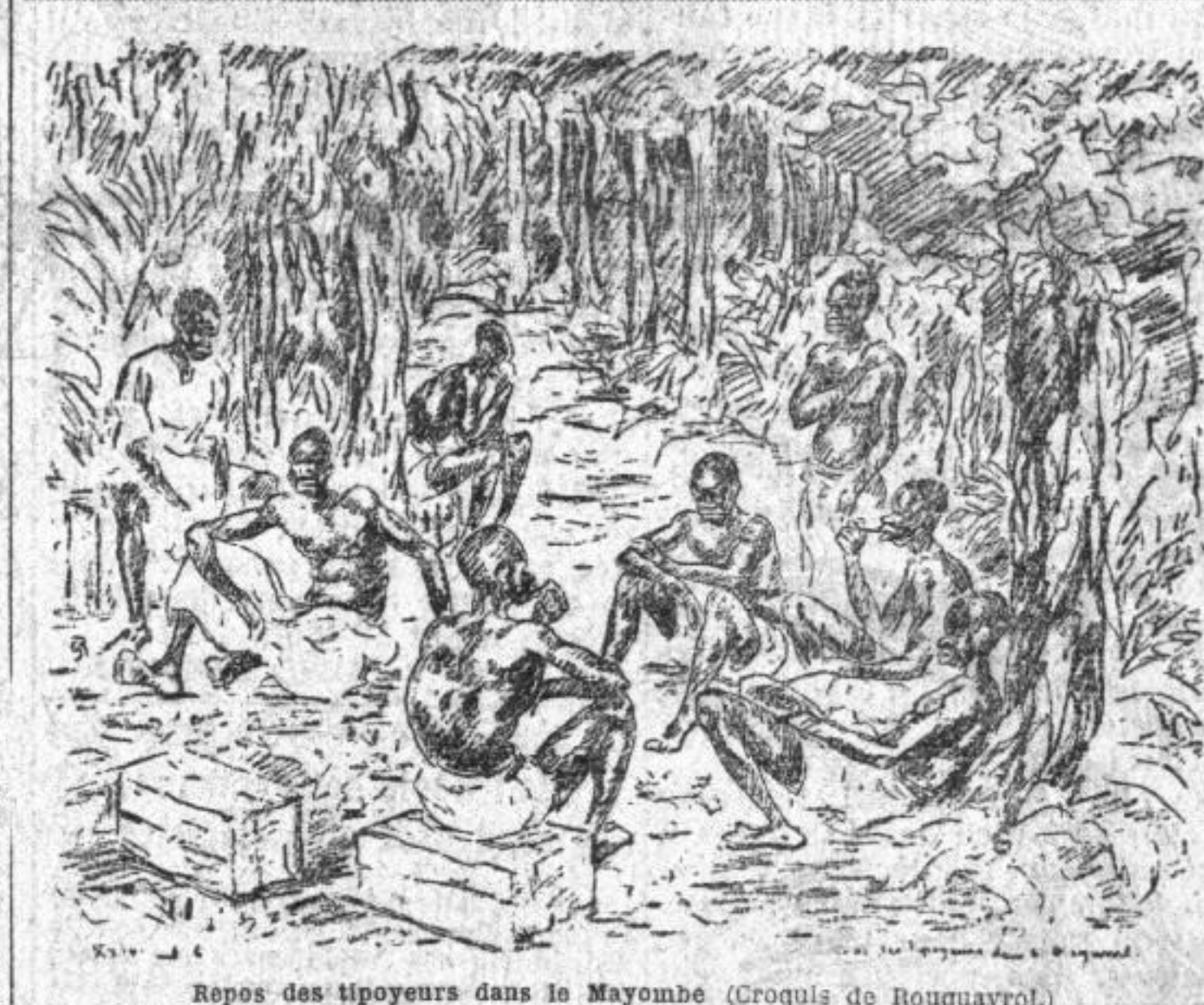
Le général et les officiers qui l'accompagnent ont été reçus, à la gare d'Orsay, par MM. Gama Ochot, ministre plénipotentiaire du Portugal à Paris ; Louis Maria, ministre des Pensions ; le général Duchêne, représentant le ministre de la Guerre, et un représentant du président du conseil municipal.

Le gros de la délégation arrivera ce matin, à 8 heures. Il comprend des mutilés et d'anciens combattants que conduit le maire de Lisbonne.

Demain, à 11 heures, les anciens combattants portugais seront reçus à l'Hôtel de Ville. Ils iront ensuite inaugurer leur monument aux morts, élevé à la Couture (Pas-de-Calais) ; puis, dimanche, ils assisteront à la cérémonie de l'Arc de Triomphe.

(A la 2e page, les promotions complètes.)

QUATRE MOIS PARMi NOS NOIRS D'AFRIQUE



Repos des typographes dans le Mayombe (Congois de Rouquayrol).

LE 10e ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE

A l'occasion du dixième anniversaire de l'Armistice, la cérémonie du 11 novembre sera célébrée cette année avec un éclat particulier.

Le matin, à 11 heures, à Paris, comme dans toute la France, on observera une minute de recueillement.

A 13 h. 30, après s'être incliné sur la tombe du Soldat Inconnu, le Président de la République assistera, devant l'Arc de Triomphe, à un défilé des troupes et des anciens combattants.

Une veillée funèbre à l'Arc de Triomphe sera assurée, à partir de 21 heures, par les orphelins de guerre et, à 23 heures, le général Gouraud ranimera la flamme sur la Dalle sacrée.

A l'Hôtel de Ville, à 16 h. 30, une réception sera donnée en l'honneur des représentants des associations d'anciens combattants, de mutilés, de veuves de guerre, d'ascendants et d'orphelins.

LA COMMISSION DE LA CHAMBRE CONCLUT A LA DECHANCE DE MM. RICKLIN ET ROSSÉ

Le député de Colmar et celui d'Altkirch avaient été admis à se faire entendre

LES DEPUTES SE PRONONCERONT AUJOURD'HUI

La commission chargée d'examiner les pièces relatives à la condamnation de MM. Ricklin et Rossé, réunie sous la présidence de M. Bonnefoy, a entendu l'exposé de son rapporteur M. Georges Pernot, qui, se plaçant sur le terrain exclusivement juridique, a conduit à la déchéance de MM. Ricklin et Rossé par application des articles 28 et 15 du décret organique du 2 février 1852.

M. Pernot a basé ses conclusions sur les considérations suivantes :

1° Après le décret de 1852, la déchéance ne peut être demandée que pour des faits commis par un député pendant l'exercice de son mandat. Or le rapporteur estime que cet exercice commence à partir du moment où le député est élu.

2° Quant à l'arrêt de la cour de cassation, M. Pernot est d'avis que cet arrêt n'a pas d'effet rétroactif, et que les intéressés se sont trouvés déchus de leurs droits politiques du jour où le pourvoi de l'un a été rejeté et où le désistement de l'autre a été constaté. C'est-à-dire depuis le 15 juillet, date à laquelle les élus de Colmar et d'Altkirch exerçaient effectivement leur mandat.

Après l'audition de MM. Rossé et Ricklin, qui s'étaient manifestés le désir d'être entendus, la commission a, par 11 voix contre 1, adopté les conclusions de son rapporteur.

On sait que la Chambre sera appelée à se prononcer aujourd'hui sur les conclusions.

UNE PROPOSITION D'AMNISTIE SERA DEPOSEE PAR LE GROUPE SOCIALISTE

Le groupe socialiste de la Chambre a chargé M. Paul Faure d'intervenir dans le débat sur la déchéance de MM. Ricklin et Rossé et de développer à cette occasion une proposition d'amnistie générale pour tous les délits politiques.

Un prince royal russe épouse une midinette de Munich

Berlin, 7 nov. (dép. Petit Parisien). Le jeune duc Nicolas de Leuchtenberg, ancien capitaine des cosaques de la garde, fils d'un aide de camp du tsar et descendant en ligne directe du prince Eugène de Beauharnais, vient d'épouser à Munich, une jeune vendeuse d'un magasin de parfumerie, Mlle Ella Muller, vingt-deux ans. Le duc, qui faisait des achats depuis deux ans dans le magasin en question, s'est épris de la jeune fille et, malgré les protestations de sa famille, a été décidé au mariage qui vient d'être célébré dans la plus stricte intimité.

Les anciens combattants portugais à Paris

L'état-major de la délégation d'officiers et soldats portugais qui vient participer aux fêtes de l'Armistice, est arrivé hier à Paris, à 22 heures, ayant à sa tête le général Craveiro Lopez.

Le général et les officiers qui l'accompagnent ont été reçus, à la gare d'Orsay, par MM. Gama Ochot, ministre plénipotentiaire du Portugal à Paris ; Louis Maria, ministre des Pensions ; le général Duchêne, représentant le ministre de la Guerre, et un représentant du président du conseil municipal.

Le gros de la délégation arrivera ce matin, à 8 heures. Il comprend des mutilés et d'anciens combattants que conduit le maire de Lisbonne.

Demain, à 11 heures, les anciens combattants portugais seront reçus à l'Hôtel de Ville. Ils iront ensuite inaugurer leur monument aux morts, élevé à la Couture (Pas-de-Calais) ; puis, dimanche, ils assisteront à la cérémonie de l'Arc de Triomphe.

(A la 2e page, les promotions complètes.)

LA METHODE DE TRAVAIL SUR LES CHANTIERS DU CHEMIN DE FER

Pointe-Noire! Assez noire!

Un Portugais, un Pétriquet, comme disent les nègres, a monté là un petit kiosque, c'est l'hôtel, le restaurant, c'est tout! C'est la tente des naufragés.

Un phonographe, les soirs, verse du « remuant » aux pensionnaires : commerçants attirés par la main-d'œuvre, chefs de chantier, tous égarés par l'équateur et la solitude.

C'est la colonie au premier âge. Pointe-Noire n'existe encore qu'en espérance. Pointe-Noire aura cent mille habitants. Pointe-Noire débitera 3.600 mètres cubes d'eau par jour. Pointe-Noire possèdera huit grues et pourra manipuler 150.000 tonnes par an. Pointe-Noire ne sera pas seulement le port du Congo, mais celui de l'Afrique centrale. Belges et Anglais seront forcés, par la loi du plus court, de passer par Pointe-Noire. Les trésors du Cap, ceux du Katanga déboucheront à Pointe-Noire pour gagner New-York en vitesse! Espérons qu'un peu de cette richesse prendra aussi le chemin de France!

Pour l'heure, Pointe-Noire a surtout un phare, un hôpital et une douane. Tout ce qu'il faut pour attirer les voyageurs! Le jour où la terre ne comptera plus qu'un homme, ce sera un douanier!

Autour du kiosque du Pétriquet, les pionniers vivent sous le phare. Ils parlent de Paris, ce qui prouve que le moral est bas. Dès que deux colons se mettent à discuter sur le nombre d'édicules plantés entre la Madeleine et l'Opéra, c'est que le cafard est en bonne santé! Le phare tourne, le cafard tourne, le phonographe tourne. Seul, l'air est immobile!

— Monsieur vient pour le chemin de fer, me dit le Pétriquet, Monsieur aura une chambre, Monsieur aura une lampe-tempête, Monsieur aura toutes les liqueurs françaises : du champagne, du... — Pose donc plutôt des volets à tes chambres, fait un colon, on ne peut fermer l'œil avec ton phare! — Mon phare? Le phare de la France, le phare du grand port de l'Afrique centrale!

Les consommateurs éclatèrent de rire.

Le Pétriquet s'assit avec nous et vanta notre sort.

— Messieurs, disait-il, les pays, c'est comme les métiers, plus ils sont sales, plus ils enrichissent.

— Plus ils enrichissent les Pétriquets! Encore ce phare! On en devient fou. Apporte du champagne en attendant que le chemin de fer soit fini!

Fatigué, l'homme avait laissé tomber sa tête :

— Soit fini! répétait-il amèrement. Soit fini!

Deux jours plus tard, j'eus mes porteurs. De Pointe-Noire j'allais gagner Brazzaville et voir comment on construisait le chemin de fer. Cinq cent deux kilomètres en perspective. Les soixante-dix-sept premiers traient tout seuls, la voie est posée, le train roule. Il arrive à l'entrée du Mayombe. Qu'est-ce que le Mayombe? Une grandiose forêt tropicale. A travers elle, de tout temps, a passé le fameux sentier appelé route des caravanes et réunissant le fleuve Congo à l'Atlantique. Marchand le prit lors de sa grande affaire!

Du Mayombe, il restera trois cent deux kilomètres avant de gagner Mindouli, tête de l'autre tronçon de chemin de fer. Là, nous trouverons soixante kilomètres de voie privée appartenant à la compagnie des mines, ces soixante kilomètres nous conduiront à la borne 65, où, de Brazzaville, la colonie a fini par amener son rail.

Six heures du matin. Mes vingt-sept Loangos sont là. Le tirailleur leur sert du mil dans leur calebasse. Ils ne sont pas grands, pas forts. C'est moi qui devrais les porter! Ils chargent les caisses de conserves sur leur tête, ils présentent le typage. C'est la première fois que je monte dans un instrument de cette sorte. J'ai tout de suite la sensation que ce n'est pas un lit de roses. Ils posent le brancard sur leur tête. Je comprends pourquoi on les choisit petits : c'est pour éviter le vertige aux clients! Et les voilà qui trottent. Quant à moi, assis au-dessus d'eux, dans mon bain de siège, mes jambes pendent comme celles d'un pantin et mon torse, de haut en bas, s'anime comme un piston en folle. Heureusement qu'il ne m'est pas interdit de me servir de mes pieds! Mon équipage arrive à la « Machine ». Mes vingt-sept compagnons inconnus se casent comme ils peuvent dans des wagons pleins de rails. Quant au compartiment de blancs, il est à bestiaux! Si l'on veut s'y asseoir, on doit apporter sa chaise. Ils sont quatre blancs déjà, dans « l'étable ». Le train part. J'ai vite

appris quels étaient ces voyageurs. Celui qui n'avait pas l'air d'être malade était Anglais et coureur de bois pour le compte des « Batignolles ». Il lisait un vieux *Daily Mail* ayant servi à faire des paquets. Le journal n'était pas complet. Quand l'article qui suivait finissait dans une déchirure, l'Anglais grognait. Il me demanda si je m'y connaissais en bois. Je répondis que non. Alors il se leva, me tendit sa main et dit : « Serrez ! Serrez ! » J'ai cru comprendre qu'il désirait me féliciter d'une telle ignorance. Il dit encore : « Chemin de fer ? Non ! Chemin de fer, oui ! », exprimant sans doute par là que, sur la route, je trouverais, couchés, plus de négres que de traverses. Puis, d'une caisse, il sortit des boîtes de conserves et mangea. Le deuxième était un Italien, maigre, malade, à qui il manquait deux doigts à la main droite. Le troisième était un Français, malade, maigre, à qui il manquait un doigt à la main gauche et deux à la droite. Le quatrième était un docteur à quatre galons allant constater les décès. L'Italien revenait de son « procès » à Pointe-Noire et regagnait son poste au kilomètre 81, dans le Mayombe.

— Sait-on quand on a tué un noir ? me disait-il. Ces procès ne peuvent pas aboutir. Tous les noirs sont prêts à être tués, puisqu'ils ne peuvent plus débouter. Ils sont comme moi. C'est comme si, dans quelques jours, quand je n'y serai plus, on accusait mon chef de m'avoir tué, sous prétexte qu'il m'aurait maintenu sur le chantier. Ces procès sont bêtes. Tuer ? Tuer ? Quand ma lampe-tempestée est à bout de pétrole, elle s'éteint ; si je souffle dessus, la flamme dure moins. J'ai soufflé sur un négre, je ne l'ai pas tué. D'ailleurs, je suis acquitté.

Le Français n'avait pas encore de situation. Il s'en allait à Brazzaville à pied. — Faites une commission pour moi, me demanda-t-il. Voyez le médecin chef et dites-lui qu'il réserve un lit à l'hôpital pour Mennin. Il ne sera pas gêné, il me connaît.

Le train stoppa au bout du rail. On descendit entre le kilomètre 77 et le kilomètre 78, face aux magasins de barils de ciment. Les Saras y travaillaient. Sur dix, cinq étaient présentables ; on voyait le squelette des autres. Un désordre géométrique se dessinait. On n'entendait que crier. Un Italien, plus malade que les autres, hurlait des insultes. Les négres, hurlaient comme un écho. Deux Saras ayant déposé le baril de ciment, un capitaine les calotta. Ils reprirent la charge. Cent mètres plus loin, ils la reposèrent, un second capitaine les recalotta. De calotte en calotte, le ciment atteignit le kilomètre 80.

Les Saras ont une houppe sur la tête, des marques violettes dessinent sur leur figure la forme de la souffire égyptienne, et des tresses de chair pendent sur leurs joues. Ils sont de très grands gaillards (ce qui fait un squelette beaucoup plus impressionnant). La désolation de leur état est sans nom. Ils se traînent le long de la voie comme des fantômes. Les cris, les calottes ne valent pas mieux que la semelle de mes brodequins. Mais eux, les porteurs, montaient toujours avec trente kilos sur la tête, les doigts de pieds habiles, le buste droit. Leur fatigue ne se voyait pas. Le négre est une extraordinaire machine, dure à la peine et fragile à la bise.

On atteignit le sommet. On redescendit. — Saras ! Saras ! Le cri ne me poursuivait pas. La forêt parlait de nouveau. Deux cents négres, sur le sentier même, étaient accroupis le long d'un gros arbre abattu. C'était une pile de pont. Ni cordes ni courroies, les mains des négres seulement pour tout matériel. La pile n'avancait pas. Comme chefs : deux militaires, trois capitaines, pas un blanc.

— Couchez ! Couchez ! hurlaient-ils. De chaque côté de la bête, cent négres se courbaient. — Les mains ! Les mains ! Ils mettaient les mains sous la pile. Un militaire était sur la pile. Il disait : « Un ! deux ! trois ! » et, pris soudain d'un accès d'hystérie, de la mort pour ne pas tuer son déloyal et méchant adversaire. — Ainsi soulevée, la nuit. Et, soudainement, il lui vint le désir de revoir les dessins que Dick lui avait dessinés...

LA NUIT DE FEU Grand roman inédit PAR GASTON-CH. RICHARD DEUXIÈME PARTIE PAR LE FEU ! III (suite) L'homme de Pombé Il aurait pu, vingt fois pour une, tuer Sigismond. Il n'avait pas d'arme. A première passe d'armes, il eût pu, en remuant, traverser le cou de son adversaire. A la seconde, il n'aurait qu'à battre, rassembler et tendre le bras, et ce même Sigismond se fût enfoncé de lui-même. Le Puce de combat qu'il avait en mains, lui qui tire au brownie avec une parfaite maîtrise, il eût pu loger ses deux balles en plein dans le monsieur d'en face. Et il ne l'a pas fait parce qu'il voulait épargner Sigismond, qui, lui, tout en se battant comme un lion, cherchait le mauvais coup, au risque d'y laisser sa peau. — A table, alors que Sigismond avait dit et commenté le duel. Une immense joie avait, à ces mots, pénétré le cœur et l'esprit de la jeune fille. — Dick avait tenu son serment ! Dick était montré digne d'elle et supérieur à lui-même ! Dick l'aimait, et pour l'amour d'elle, il avait couru le risque de la mort pour ne pas tuer son déloyal et méchant adversaire. — Ainsi soulevée, la nuit. Et, soudainement, il lui vint le désir de revoir les dessins que Dick lui avait dessinés...

M. CHIAPPE EXPOSE AU CONSEIL MUNICIPAL SON ACTION POUR ÉVITER LA HAUSSE DU LAIT La session du conseil municipal s'est ouverte hier soir. M. Chiappe, maire, a posé une question au préfet de police au sujet de l'approvisionnement de Paris en lait et sur l'augmentation du prix de ce produit.

En 1928, le lait a été vendu moyennant 1 fr. 40. En 1929, le lait a été vendu moyennant 1 fr. 50. En 1930, le lait a été vendu moyennant 1 fr. 60. En 1931, le lait a été vendu moyennant 1 fr. 70. En 1932, le lait a été vendu moyennant 1 fr. 80. En 1933, le lait a été vendu moyennant 1 fr. 90. En 1934, le lait a été vendu moyennant 2 fr. 00. En 1935, le lait a été vendu moyennant 2 fr. 10. En 1936, le lait a été vendu moyennant 2 fr. 20. En 1937, le lait a été vendu moyennant 2 fr. 30. En 1938, le lait a été vendu moyennant 2 fr. 40. En 1939, le lait a été vendu moyennant 2 fr. 50. En 1940, le lait a été vendu moyennant 2 fr. 60. En 1941, le lait a été vendu moyennant 2 fr. 70. En 1942, le lait a été vendu moyennant 2 fr. 80. En 1943, le lait a été vendu moyennant 2 fr. 90. En 1944, le lait a été vendu moyennant 3 fr. 00. En 1945, le lait a été vendu moyennant 3 fr. 10. En 1946, le lait a été vendu moyennant 3 fr. 20. En 1947, le lait a été vendu moyennant 3 fr. 30. En 1948, le lait a été vendu moyennant 3 fr. 40. En 1949, le lait a été vendu moyennant 3 fr. 50. En 1950, le lait a été vendu moyennant 3 fr. 60. En 1951, le lait a été vendu moyennant 3 fr. 70. En 1952, le lait a été vendu moyennant 3 fr. 80. En 1953, le lait a été vendu moyennant 3 fr. 90. En 1954, le lait a été vendu moyennant 4 fr. 00. En 1955, le lait a été vendu moyennant 4 fr. 10. En 1956, le lait a été vendu moyennant 4 fr. 20. En 1957, le lait a été vendu moyennant 4 fr. 30. En 1958, le lait a été vendu moyennant 4 fr. 40. En 1959, le lait a été vendu moyennant 4 fr. 50. En 1960, le lait a été vendu moyennant 4 fr. 60. En 1961, le lait a été vendu moyennant 4 fr. 70. En 1962, le lait a été vendu moyennant 4 fr. 80. En 1963, le lait a été vendu moyennant 4 fr. 90. En 1964, le lait a été vendu moyennant 5 fr. 00. En 1965, le lait a été vendu moyennant 5 fr. 10. En 1966, le lait a été vendu moyennant 5 fr. 20. En 1967, le lait a été vendu moyennant 5 fr. 30. En 1968, le lait a été vendu moyennant 5 fr. 40. En 1969, le lait a été vendu moyennant 5 fr. 50. En 1970, le lait a été vendu moyennant 5 fr. 60. En 1971, le lait a été vendu moyennant 5 fr. 70. En 1972, le lait a été vendu moyennant 5 fr. 80. En 1973, le lait a été vendu moyennant 5 fr. 90. En 1974, le lait a été vendu moyennant 6 fr. 00. En 1975, le lait a été vendu moyennant 6 fr. 10. En 1976, le lait a été vendu moyennant 6 fr. 20. En 1977, le lait a été vendu moyennant 6 fr. 30. En 1978, le lait a été vendu moyennant 6 fr. 40. En 1979, le lait a été vendu moyennant 6 fr. 50. En 1980, le lait a été vendu moyennant 6 fr. 60. En 1981, le lait a été vendu moyennant 6 fr. 70. En 1982, le lait a été vendu moyennant 6 fr. 80. En 1983, le lait a été vendu moyennant 6 fr. 90. En 1984, le lait a été vendu moyennant 7 fr. 00. En 1985, le lait a été vendu moyennant 7 fr. 10. En 1986, le lait a été vendu moyennant 7 fr. 20. En 1987, le lait a été vendu moyennant 7 fr. 30. En 1988, le lait a été vendu moyennant 7 fr. 40. En 1989, le lait a été vendu moyennant 7 fr. 50. En 1990, le lait a été vendu moyennant 7 fr. 60. En 1991, le lait a été vendu moyennant 7 fr. 70. En 1992, le lait a été vendu moyennant 7 fr. 80. En 1993, le lait a été vendu moyennant 7 fr. 90. En 1994, le lait a été vendu moyennant 8 fr. 00. En 1995, le lait a été vendu moyennant 8 fr. 10. En 1996, le lait a été vendu moyennant 8 fr. 20. En 1997, le lait a été vendu moyennant 8 fr. 30. En 1998, le lait a été vendu moyennant 8 fr. 40. En 1999, le lait a été vendu moyennant 8 fr. 50. En 2000, le lait a été vendu moyennant 8 fr. 60. En 2001, le lait a été vendu moyennant 8 fr. 70. En 2002, le lait a été vendu moyennant 8 fr. 80. En 2003, le lait a été vendu moyennant 8 fr. 90. En 2004, le lait a été vendu moyennant 9 fr. 00. En 2005, le lait a été vendu moyennant 9 fr. 10. En 2006, le lait a été vendu moyennant 9 fr. 20. En 2007, le lait a été vendu moyennant 9 fr. 30. En 2008, le lait a été vendu moyennant 9 fr. 40. En 2009, le lait a été vendu moyennant 9 fr. 50. En 2010, le lait a été vendu moyennant 9 fr. 60. En 2011, le lait a été vendu moyennant 9 fr. 70. En 2012, le lait a été vendu moyennant 9 fr. 80. En 2013, le lait a été vendu moyennant 9 fr. 90. En 2014, le lait a été vendu moyennant 10 fr. 00. En 2015, le lait a été vendu moyennant 10 fr. 10. En 2016, le lait a été vendu moyennant 10 fr. 20. En 2017, le lait a été vendu moyennant 10 fr. 30. En 2018, le lait a été vendu moyennant 10 fr. 40. En 2019, le lait a été vendu moyennant 10 fr. 50. En 2020, le lait a été vendu moyennant 10 fr. 60. En 2021, le lait a été vendu moyennant 10 fr. 70. En 2022, le lait a été vendu moyennant 10 fr. 80. En 2023, le lait a été vendu moyennant 10 fr. 90. En 2024, le lait a été vendu moyennant 11 fr. 00. En 2025, le lait a été vendu moyennant 11 fr. 10. En 2026, le lait a été vendu moyennant 11 fr. 20. En 2027, le lait a été vendu moyennant 11 fr. 30. En 2028, le lait a été vendu moyennant 11 fr. 40. En 2029, le lait a été vendu moyennant 11 fr. 50. En 2030, le lait a été vendu moyennant 11 fr. 60. En 2031, le lait a été vendu moyennant 11 fr. 70. En 2032, le lait a été vendu moyennant 11 fr. 80. En 2033, le lait a été vendu moyennant 11 fr. 90. En 2034, le lait a été vendu moyennant 12 fr. 00. En 2035, le lait a été vendu moyennant 12 fr. 10. En 2036, le lait a été vendu moyennant 12 fr. 20. En 2037, le lait a été vendu moyennant 12 fr. 30. En 2038, le lait a été vendu moyennant 12 fr. 40. En 2039, le lait a été vendu moyennant 12 fr. 50. En 2040, le lait a été vendu moyennant 12 fr. 60. En 2041, le lait a été vendu moyennant 12 fr. 70. En 2042, le lait a été vendu moyennant 12 fr. 80. En 2043, le lait a été vendu moyennant 12 fr. 90. En 2044, le lait a été vendu moyennant 13 fr. 00. En 2045, le lait a été vendu moyennant 13 fr. 10. En 2046, le lait a été vendu moyennant 13 fr. 20. En 2047, le lait a été vendu moyennant 13 fr. 30. En 2048, le lait a été vendu moyennant 13 fr. 40. En 2049, le lait a été vendu moyennant 13 fr. 50. En 2050, le lait a été vendu moyennant 13 fr. 60. En 2051, le lait a été vendu moyennant 13 fr. 70. En 2052, le lait a été vendu moyennant 13 fr. 80. En 2053, le lait a été vendu moyennant 13 fr. 90. En 2054, le lait a été vendu moyennant 14 fr. 00. En 2055, le lait a été vendu moyennant 14 fr. 10. En 2056, le lait a été vendu moyennant 14 fr. 20. En 2057, le lait a été vendu moyennant 14 fr. 30. En 2058, le lait a été vendu moyennant 14 fr. 40. En 2059, le lait a été vendu moyennant 14 fr. 50. En 2060, le lait a été vendu moyennant 14 fr. 60. En 2061, le lait a été vendu moyennant 14 fr. 70. En 2062, le lait a été vendu moyennant 14 fr. 80. En 2063, le lait a été vendu moyennant 14 fr. 90. En 2064, le lait a été vendu moyennant 15 fr. 00. En 2065, le lait a été vendu moyennant 15 fr. 10. En 2066, le lait a été vendu moyennant 15 fr. 20. En 2067, le lait a été vendu moyennant 15 fr. 30. En 2068, le lait a été vendu moyennant 15 fr. 40. En 2069, le lait a été vendu moyennant 15 fr. 50. En 2070, le lait a été vendu moyennant 15 fr. 60. En 2071, le lait a été vendu moyennant 15 fr. 70. En 2072, le lait a été vendu moyennant 15 fr. 80. En 2073, le lait a été vendu moyennant 15 fr. 90. En 2074, le lait a été vendu moyennant 16 fr. 00. En 2075, le lait a été vendu moyennant 16 fr. 10. En 2076, le lait a été vendu moyennant 16 fr. 20. En 2077, le lait a été vendu moyennant 16 fr. 30. En 2078, le lait a été vendu moyennant 16 fr. 40. En 2079, le lait a été vendu moyennant 16 fr. 50. En 2080, le lait a été vendu moyennant 16 fr. 60. En 2081, le lait a été vendu moyennant 16 fr. 70. En 2082, le lait a été vendu moyennant 16 fr. 80. En 2083, le lait a été vendu moyennant 16 fr. 90. En 2084, le lait a été vendu moyennant 17 fr. 00. En 2085, le lait a été vendu moyennant 17 fr. 10. En 2086, le lait a été vendu moyennant 17 fr. 20. En 2087, le lait a été vendu moyennant 17 fr. 30. En 2088, le lait a été vendu moyennant 17 fr. 40. En 2089, le lait a été vendu moyennant 17 fr. 50. En 2090, le lait a été vendu moyennant 17 fr. 60. En 2091, le lait a été vendu moyennant 17 fr. 70. En 2092, le lait a été vendu moyennant 17 fr. 80. En 2093, le lait a été vendu moyennant 17 fr. 90. En 2094, le lait a été vendu moyennant 18 fr. 00. En 2095, le lait a été vendu moyennant 18 fr. 10. En 2096, le lait a été vendu moyennant 18 fr. 20. En 2097, le lait a été vendu moyennant 18 fr. 30. En 2098, le lait a été vendu moyennant 18 fr. 40. En 2099, le lait a été vendu moyennant 18 fr. 50. En 2100, le lait a été vendu moyennant 18 fr. 60. En 2101, le lait a été vendu moyennant 18 fr. 70. En 2102, le lait a été vendu moyennant 18 fr. 80. En 2103, le lait a été vendu moyennant 18 fr. 90. En 2104, le lait a été vendu moyennant 19 fr. 00. En 2105, le lait a été vendu moyennant 19 fr. 10. En 2106, le lait a été vendu moyennant 19 fr. 20. En 2107, le lait a été vendu moyennant 19 fr. 30. En 2108, le lait a été vendu moyennant 19 fr. 40. En 2109, le lait a été vendu moyennant 19 fr. 50. En 2110, le lait a été vendu moyennant 19 fr. 60. En 2111, le lait a été vendu moyennant 19 fr. 70. En 2112, le lait a été vendu moyennant 19 fr. 80. En 2113, le lait a été vendu moyennant 19 fr. 90. En 2114, le lait a été vendu moyennant 20 fr. 00. En 2115, le lait a été vendu moyennant 20 fr. 10. En 2116, le lait a été vendu moyennant 20 fr. 20. En 2117, le lait a été vendu moyennant 20 fr. 30. En 2118, le lait a été vendu moyennant 20 fr. 40. En 2119, le lait a été vendu moyennant 20 fr. 50. En 2120, le lait a été vendu moyennant 20 fr. 60. En 2121, le lait a été vendu moyennant 20 fr. 70. En 2122, le lait a été vendu moyennant 20 fr. 80. En 2123, le lait a été vendu moyennant 20 fr. 90. En 2124, le lait a été vendu moyennant 21 fr. 00. En 2125, le lait a été vendu moyennant 21 fr. 10. En 2126, le lait a été vendu moyennant 21 fr. 20. En 2127, le lait a été vendu moyennant 21 fr. 30. En 2128, le lait a été vendu moyennant 21 fr. 40. En 2129, le lait a été vendu moyennant 21 fr. 50. En 2130, le lait a été vendu moyennant 21 fr. 60. En 2131, le lait a été vendu moyennant 21 fr. 70. En 2132, le lait a été vendu moyennant 21 fr. 80. En 2133, le lait a été vendu moyennant 21 fr. 90. En 2134, le lait a été vendu moyennant 22 fr. 00. En 2135, le lait a été vendu moyennant 22 fr. 10. En 2136, le lait a été vendu moyennant 22 fr. 20. En 2137, le lait a été vendu moyennant 22 fr. 30. En 2138, le lait a été vendu moyennant 22 fr. 40. En 2139, le lait a été vendu moyennant 22 fr. 50. En 2140, le lait a été vendu moyennant 22 fr. 60. En 2141, le lait a été vendu moyennant 22 fr. 70. En 2142, le lait a été vendu moyennant 22 fr. 80. En 2143, le lait a été vendu moyennant 22 fr. 90. En 2144, le lait a été vendu moyennant 23 fr. 00. En 2145, le lait a été vendu moyennant 23 fr. 10. En 2146, le lait a été vendu moyennant 23 fr. 20. En 2147, le lait a été vendu moyennant 23 fr. 30. En 2148, le lait a été vendu moyennant 23 fr. 40. En 2149, le lait a été vendu moyennant 23 fr. 50. En 2150, le lait a été vendu moyennant 23 fr. 60. En 2151, le lait a été vendu moyennant 23 fr. 70. En 2152, le lait a été vendu moyennant 23 fr. 80. En 2153, le lait a été vendu moyennant 23 fr. 90. En 2154, le lait a été vendu moyennant 24 fr. 00. En 2155, le lait a été vendu moyennant 24 fr. 10. En 2156, le lait a été vendu moyennant 24 fr. 20. En 2157, le lait a été vendu moyennant 24 fr. 30. En 2158, le lait a été vendu moyennant 24 fr. 40. En 2159, le lait a été vendu moyennant 24 fr. 50. En 2160, le lait a été vendu moyennant 24 fr. 60. En 2161, le lait a été vendu moyennant 24 fr. 70. En 2162, le lait a été vendu moyennant 24 fr. 80. En 2163, le lait a été vendu moyennant 24 fr. 90. En 2164, le lait a été vendu moyennant 25 fr. 00. En 2165, le lait a été vendu moyennant 25 fr. 10. En 2166, le lait a été vendu moyennant 25 fr. 20. En 2167, le lait a été vendu moyennant 25 fr. 30. En 2168, le lait a été vendu moyennant 25 fr. 40. En 2169, le lait a été vendu moyennant 25 fr. 50. En 2170, le lait a été vendu moyennant 25 fr. 60. En 2171, le lait a été vendu moyennant 25 fr. 70. En 2172, le lait a été vendu moyennant 25 fr. 80. En 2173, le lait a été vendu moyennant 25 fr. 90. En 2174, le lait a été vendu moyennant 26 fr. 00. En 2175, le lait a été vendu moyennant 26 fr. 10. En 2176, le lait a été vendu moyennant 26 fr. 20. En 2177, le lait a été vendu moyennant 26 fr. 30. En 2178, le lait a été vendu moyennant 26 fr. 40. En 2179, le lait a été vendu moyennant 26 fr. 50. En 2180, le lait a été vendu moyennant 26 fr. 60. En 2181, le lait a été vendu moyennant 26 fr. 70. En 2182, le lait a été vendu moyennant 26 fr. 80. En 2183, le lait a été vendu moyennant 26 fr. 90. En 2184, le lait a été vendu moyennant 27 fr. 00. En 2185, le lait a été vendu moyennant 27 fr. 10. En 2186, le lait a été vendu moyennant 27 fr. 20. En 2187, le lait a été vendu moyennant 27 fr. 30. En 2188, le lait a été vendu moyennant 27 fr. 40. En 2189, le lait a été vendu moyennant 27 fr. 50. En 2190, le lait a été vendu moyennant 27 fr. 60. En 2191, le lait a été vendu moyennant 27 fr. 70. En 2192, le lait a été vendu moyennant 27 fr. 80. En 2193, le lait a été vendu moyennant 27 fr. 90. En 2194, le lait a été vendu moyennant 28 fr. 00. En 2195, le lait a été vendu moyennant 28 fr. 10. En 2196, le lait a été vendu moyennant 28 fr. 20. En 2197, le lait a été vendu moyennant 28 fr. 30. En 2198, le lait a été vendu moyennant 28 fr. 40. En 2199, le lait a été vendu moyennant 28 fr. 50. En 2200, le lait a été vendu moyennant 28 fr. 60. En 2201, le lait a été vendu moyennant 28 fr. 70. En 2202, le lait a été vendu moyennant 28 fr. 80. En 2203, le lait a été vendu moyennant 28 fr. 90. En 2204, le lait a été vendu moyennant 29 fr. 00. En 2205, le lait a été vendu moyennant 29 fr. 10. En 2206, le lait a été vendu moyennant 29 fr. 20. En 2207, le lait a été vendu moyennant 29 fr. 30. En 2208, le lait a été vendu moyennant 29 fr. 40. En 2209, le lait a été vendu moyennant 29 fr. 50. En 2210, le lait a été vendu moyennant 29 fr. 60. En 2211, le lait a été vendu moyennant 29 fr. 70. En 2212, le lait a été vendu moyennant 29 fr. 80. En 2213, le lait a été vendu moyennant 29 fr. 90. En 2214, le lait a été vendu moyennant 30 fr. 00. En 2215, le lait a été vendu moyennant 30 fr. 10. En 2216, le lait a été vendu moyennant 30 fr. 20. En 2217, le lait a été vendu moyennant 30 fr. 30. En 2218, le lait a été vendu moyennant 30 fr. 40. En 2219, le lait a été vendu moyennant 30 fr. 50. En 2220, le lait a été vendu moyennant 30 fr. 60. En 2221, le lait a été vendu moyennant 30 fr. 70. En 2222, le lait a été vendu moyennant 30 fr. 80. En 2223, le lait a été vendu moyennant 30 fr. 90. En 2224, le lait a été vendu moyennant 31 fr. 00. En 2225, le lait a été vendu moyennant 31 fr. 10. En 2226, le lait a été vendu moyennant 31 fr. 20. En 2227, le lait a été vendu moyennant 31 fr. 30. En 2228, le lait a été vendu moyennant 31 fr. 40. En 2229, le lait a été vendu moyennant 31 fr. 50. En 2230, le lait a été vendu moyennant 31 fr. 60. En 2231, le lait a été vendu moyennant 31 fr. 70. En 2232, le lait a été vendu moyennant 31 fr. 80. En 2233, le lait a été vendu moyennant 31 fr. 90. En 2234, le lait a été vendu moyennant 32 fr. 00. En 2235, le lait a été vendu moyennant 32 fr. 10. En 2236, le lait a été vendu moyennant 32 fr. 20. En 2237, le lait a été vendu moyennant 32 fr. 30. En 2238, le lait a été vendu moyennant 32 fr. 40. En 2239, le lait a été vendu moyennant 32 fr. 50. En 2240, le lait a été vendu moyennant 32 fr. 60. En 2241, le lait a été vendu moyennant 32 fr. 70. En 2242, le lait a été vendu moyennant 32 fr. 80. En 2243, le lait a été vendu moyennant 32 fr. 90. En 2244, le lait a été vendu moyennant 33 fr. 00. En 2245, le lait a été vendu moyennant 33 fr. 10. En 2246, le lait a été vendu moyennant 33 fr. 20. En 2247, le lait a été vendu moyennant 33 fr. 30. En 2248, le lait a été vendu moyennant 33 fr. 40. En 2249, le lait a été vendu moyennant 33 fr. 50. En 2250, le lait a été vendu moyennant 33 fr. 60. En 2251, le lait a été vendu moyennant 33 fr. 70. En 2252, le lait a été vendu moyennant 33 fr. 80. En 2253, le lait a été vendu moyennant 33 fr. 90. En 2254, le lait a été vendu moyennant 34 fr. 00. En 2255, le lait a été vendu moyennant 34 fr. 10. En 2256, le lait a été vendu moyennant 34 fr. 20. En 2257, le lait a été vendu moyennant 34 fr. 30. En 2258, le lait a été vendu moyennant 34 fr. 40. En 2259, le lait a été vendu moyennant 34 fr. 50. En 2260, le lait a été vendu moyennant 34 fr. 60. En 2261, le lait a été vendu moyennant 34 fr. 70. En 2262, le lait a été vendu moyennant 34 fr. 80. En 2263, le lait a été vendu moyennant 34 fr. 90. En 2264, le lait a été vendu moyennant 35 fr. 00. En 2265, le lait a été vendu moyennant 35 fr. 10. En 2266, le lait a été vendu moyennant 35 fr. 20. En 2267, le lait a été vendu moyennant 35 fr. 30. En 2268, le lait a été vendu moyennant 35 fr. 40. En 2269, le lait a été vendu moyennant 35 fr. 50. En 2270, le lait a été vendu moyennant 35 fr. 60. En 2271, le lait a été vendu moyennant 35 fr. 70. En 2272, le lait a été vendu moyennant 35 fr. 80. En 2273, le lait a été vendu moyennant 35 fr. 90. En 2274, le lait a été vendu moyennant 36 fr. 00. En 2275, le lait a été vendu moyennant 36 fr. 10. En 2276, le lait a été vendu moyennant 36 fr. 20. En 2277, le lait a été vendu moyennant 36 fr. 30. En 2278, le lait a été vendu moyennant 36 fr. 40. En 2279, le lait a été vendu moyennant 36 fr. 50. En 2280, le lait a été vendu moyennant 36 fr. 60. En 2281, le lait a été vendu moyennant 36 fr. 70. En 2282, le lait a été vendu moyennant 36 fr. 80. En 2283, le lait a été vendu moyennant 36 fr. 90. En 2284, le lait a été vendu moyennant 37 fr. 00. En 2285, le lait a été vendu moyennant 37 fr. 10. En 2286, le lait a été vendu moyennant 37 fr. 20. En 2287, le lait a été vendu moyennant 37 fr. 30. En 2288, le lait a été vendu moyennant 37 fr. 40. En 2289, le lait a été vendu moyennant 37 fr. 50. En 2290, le lait a été vendu moyennant 37 fr. 60. En 2291, le lait a été vendu moyennant 37 fr. 70. En 2292, le lait a été vendu moyennant 37 fr. 80. En 2293, le lait a été vendu moyennant 37 fr. 90. En 2294, le lait a été vendu moyennant 38 fr. 00. En 2295, le lait a été vendu moyennant 38 fr. 10. En 2296, le lait a été vendu moyennant 38 fr. 20. En 2297, le lait a été vendu moyennant 38 fr. 30. En 2298, le lait a été vendu moyennant 38 fr. 40. En 2299, le lait a été vendu moyennant 38 fr. 50. En 2300, le lait a été vendu moyennant 38 fr. 60. En 2301, le lait a été vendu moyennant 38 fr. 70. En 2302, le lait a été vendu moyennant 38 fr. 80. En 2303, le lait a été vendu moyennant 38 fr. 90. En 2304, le lait a été vendu moyennant 39 fr. 00. En 2305, le lait a été vendu moyennant 39 fr. 10. En 2306, le lait a été vendu moyennant 39 fr. 20. En 2307, le lait a été vendu moyennant 39 fr. 30. En 2308, le lait a été vendu moyennant 39 fr. 40. En 2309, le lait a été vendu moyennant 39 fr. 50. En 2310, le lait a été vendu moyennant 39 fr. 60. En 2311, le lait a été vendu moyennant 39 fr. 70. En 2312, le lait a été vendu moyennant 39 fr. 80. En 2313, le lait a été vendu moyennant 39 fr. 90. En 2314, le lait a été vendu moyennant 40 fr. 00. En 2315, le lait a été vendu moyennant 40 fr. 10. En 2316, le lait a été vendu moyennant 40 fr. 20. En 2317, le lait a été vendu moyennant 40 fr. 30. En 2318, le lait a été vendu moyennant 40 fr. 40. En 2319, le lait a été vendu moyennant 40 fr. 50. En 2320, le lait a été vendu moyennant 40 fr. 60. En 2321, le lait a été vendu moyennant 40 fr. 70. En 2322, le lait a été vendu moyennant 40 fr. 80. En 2323, le lait a été vendu moyennant 40 fr. 90. En 2324, le lait a été vendu moyennant 41 fr. 00. En 2325, le lait a été vendu moyennant 41 fr. 10. En 2326, le lait a été vendu moyennant 41 fr. 20. En 2327, le lait a été vendu moyennant 41 fr. 30. En 2328, le lait a été vendu moyennant 41 fr. 40. En 2329, le lait a été vendu moyennant 41 fr. 50. En 2330, le lait a été vendu moyennant 41 fr. 60. En 2331, le lait a été vendu moyennant 41 fr. 70. En 2332, le lait a été vendu moyennant 41 fr. 80. En 2333, le lait a été vendu moyennant 41 fr. 90. En 2334, le lait a été vendu moyennant 42 fr. 00. En 2335, le lait a été vendu moyennant 42 fr. 10. En 2336, le lait a été vendu moyennant 42 fr. 20. En 2337, le lait a été vendu moyennant 42 fr. 30. En 2338, le lait a été vendu moyennant 42 fr. 40. En 2339, le lait a été vendu moyennant 42 fr. 50. En 2340, le lait a été vendu moyennant 42 fr. 60. En 2341, le lait a été vendu moyennant 42 fr. 70. En 2342, le lait a été vendu moyennant 42 fr. 80. En 2343, le lait a été vendu moyennant 42 fr. 90. En 2344, le lait a été vendu moyennant 43 fr. 00. En 2345, le lait a été vendu moyennant 43 fr. 10. En 2346, le lait a été vendu moyennant 43 fr. 20. En 2347, le lait a été vendu moyennant 43 fr. 30. En 2348, le lait a été vendu moyennant 43 fr. 40. En 2349, le lait a été vendu moyennant 43 fr. 50. En 2350, le lait a été vendu moyennant 43 fr. 60. En 2351, le lait a été vendu moyennant 43 fr. 70. En 2352, le lait a été vendu moyennant 43 fr. 80. En 2353, le lait a été vendu moyennant 43 fr. 90. En 2354, le lait a été vendu moyennant 44 fr. 00. En 2355, le lait a été vendu moyennant 44 fr. 10. En 2356, le lait a été vendu moyennant 44 fr. 20. En 2357, le lait a été vendu moyennant 44 fr. 30. En 2358, le lait a été vendu moyennant 44 fr. 40. En 2359, le lait a été vendu moyennant 44 fr. 50. En 2360, le lait a été vendu moyennant 44 fr. 60. En 2361, le lait a été vendu moyennant 44 fr. 70. En 2362, le lait a été vendu moyennant 44 fr. 80. En 2363, le lait a été vendu moyennant 44 fr. 90. En 2364, le lait a été vendu moyennant 45 fr. 00. En 2365, le lait a été vendu moyennant 45 fr. 10. En 2366, le lait a été vendu moyennant 45 fr. 20. En 2367, le lait a été vendu moyennant 45 fr. 30. En 2368, le lait a été vendu moyennant 45 fr. 40. En

DERNIERE HEURE

LA DEUXIEME JOURNEE DE LA CRISE MINISTERIELLE

L'ELECTION AMERICAINE

LES CONSULTATIONS DE M. DOUMERGUE

M. Schrameck venait de gravir rapidement les marches du perron, quand M. Maurice Sarraut quitta l'Elysée.

Le sénateur de l'Aude s'éloigna d'un pas précipité et dit toutes les questions.

A midi, M. Lantier, président de la commission des dettes interalliées, déclare qu'il apporte au Président de la République des propositions et des détails sur les débats du congrès d'Angers. Selon lui, la cause initiale de la crise réside dans l'insertion des articles 70 et 71 dans la loi de finances. Il estime, d'autre part, que la crise durera deux ou trois jours et pense que c'est M. Poincaré qui sera chargé de constituer le nouveau ministère. Reste à savoir s'il acceptera et s'il pourra, dans ce cas, renoncer à la collaboration des radicaux.

Enfin M. Schrameck, sénateur, ancien ministre de l'Intérieur, déclare que pour le moment il ne peut pas émettre d'opinion.

L'après-midi, c'est M. Clémentel qui se présente le premier, vers 15 h. 25.

Dix minutes après arrivent M. Malvy et M. Lucien Hubert.

Vers 16 h. 15 sort M. Malvy. Ce dernier spécifie qu'il a été appelé en qualité de président de la commission des finances et non comme membre du parti radical.

Je me suis engagé à ce titre, ajoute-t-il, à assurer le vote du budget avant le 31 décembre et en parfait équilibre, tout en restant fidèle aux amendements votés à la commission.

M. Lucien Hubert, qui est resté un peu plus d'une demi-heure, estime que la situation est délicate, mais qu'elle s'arrangera.

Les difficultés et le manque d'indépendance, ajoute le président de la commission des affaires étrangères du Sénat, proviennent du fait que ce n'est pas le Parlement qui a renversé le cabinet.

M. Lucien Hubert termine par cette boutade :

— Il y a un clou dans la roue gauche, mais le moteur est bon.

Il est 17 heures quand M. Paul-Boncour quitte l'Elysée.

Celui-ci déclare tout d'abord qu'il n'est pas qualifié pour envisager la question de politique générale. Il a laissé ce soin au secrétaire général du parti socialiste, mandaté à cet effet.

Je me suis placé, ajoute-t-il, sur mon terrain propre, celui de la politique extérieure et de la situation de la France à Genève. A ce sujet, j'ai fait part au Président de la République de la nécessité d'assurer la continuité de notre politique et des positions essentielles prises par la France à la Société des Nations, et notamment dans le problème de la limitation des armements.

M. de Chappedelaine, comme rapporteur de la commission des finances de la Chambre, confirme ce qu'a dit M. Malvy et répète ce que lui-même avait dit avant d'entrer chez le Président.

Quoi qu'il arrive, le budget sera voté avant le 1^{er} janvier et en équilibre.

Il est 17 h. 30, voici M. Marchandeau.

Le député de la Marne a fait au Président de la République le récit des événements du congrès d'Angers, auquel il a pris une part active, et expliqué le rôle qu'il avait joué de son côté.

M. Doumergue, déclare-t-il, a manifesté, de nouveau, l'intention de s'entourer du plus grand nombre d'adhésions, étant donné que la crise ministérielle n'est pas survenue à la suite d'un vote de la Chambre.

Durant notre entrevue, a ajouté M. Marchandeau, aucun nom n'a été prononcé.

Interviewé à son tour, M. Julien Durand a fait la déclaration suivante :

— Les événements d'Angers s'expliquent dans une large mesure par le fait que nous sommes en présence d'une situation nationale qui a été atteinte de la façon la plus violente dans leur département au nom de cette même union nationale. Personnellement, j'ai tout fait pour éviter cette crise, que le considérer comme républicain, mais le fait que je viens de rappeler constitue un élément dont, à mon avis, il faudra tenir compte pour la formation du nouveau gouvernement.

M. Lebryn se refuse à toute déclaration et esquive toutes les questions en se félicitant simplement de l'excellent état de la caisse d'amortissement.

Quant à M. Daniélov, il s'est entretenu avec M. Doumergue au nom du groupe de la gauche radicale, dont il est président.

Je n'avais, dit-il, à donner aucun nom ; j'ai simplement exprimé mon opinion sur la situation politique et parlementaire en général. Mon sentiment n'a pas changé depuis les déclarations que j'ai faites à la tribune de la Chambre au mois de juillet dernier.

Rappelons-vous qu'alors c'est notre ordre du jour de confiance que M. Poincaré a accepté.

M. Doumergue n'avait plus alors que deux personnalités à recevoir pour terminer sa première journée de consultations : MM. François-Marsal et Piétri.

L'ancien président du Conseil, réservant son opinion personnelle, confirme que le Président de la République continuera ses consultations aujourd'hui.

Comme on évoquait devant lui les déclarations faites dans la journée par MM. de Chappedelaine et Malvy, M. François-Marsal ajouta :

— Tout cela est très bien, mais l'âme encore mieux que ce soit M. Poincaré qui nous présente son projet de budget.

Il est 19 h. 30 lorsque M. Piétri sort de l'Elysée.

Il déclare n'avoir rien à ajouter à l'opinion émise la veille par son groupe. Mais, au cas où M. Poincaré ne constituerait pas le nouveau cabinet, le député de la Corse juge nécessaire que la politique d'union nationale continue, et il espère que la majorité de la Chambre aura assez de sagesse pour la poursuivre dans le même esprit qu'aujourd'hui.

Le groupe de l'union républicaine démocratique a tenu une nouvelle réunion sous la présidence de M. Louis Marin.

Après un large échange de vues et après étude des divers renseignements reçus des provinces et des organisations professionnelles, il a affirmé son attachement à la politique d'union nationale, seule possible pendant cette législature ; politique qui réunit une large majorité dans le Parlement et dans le pays. Il décide, en invitant les groupes parlementaires défenseurs de l'union nationale, d'organiser à Paris et en province, des réunions publiques pour protester contre l'agression qui vient d'être commise par le parti radical et radical socialiste dans son congrès solennel annuel et

CEUX QUI SERONT REÇUS AUJOURD'HUI

Parmi les parlementaires S. F. I. O. appelés aujourd'hui à l'Elysée, pour s'entretenir avec le Président de la République, on cite M. Vincent Auriol (Haute-Garonne), secrétaire du groupe parlementaire ; M. Paul Faure (Saône-et-Loire), secrétaire général du parti ; M. Renaudel (Var), et M. Peiroles (Bas-Rhin).

LES GROUPES DÉLIBÈRENT

Les socialistes S. F. I. O.

Le groupe socialiste communique la note suivante :

En réponse à la proposition du groupe républicain socialiste d'ouvrir des conversations entre les groupes de gauche de la Chambre, le groupe socialiste, unanime, a décidé, en principe, de prendre part à cet échange de vues sur le moment présent de la situation politique, mais qu'il ne peut être utile qu'aux groupes à qui la situation présente inspire un minimum d'idées communes sur l'action à mener.

Le groupe socialiste a chargé M. Vincent Auriol de demander à M. Viollette quels sont les groupes qui participeraient effectivement à la réunion qu'il a convoquée.

Les républicains socialistes

Le groupe républicain socialiste a adopté la motion suivante :

Le groupe républicain socialiste, considérant qu'il est souhaitable qu'à l'occasion de la crise ministérielle actuelle les partis de gauche puissent entrer en conversation, décide de se tenir en liaison permanente avec les autres groupes de gauche en vue d'assurer la solution la plus conforme aux intérêts du pays et de la République.

Le groupe réclame la constitution d'un gouvernement composé exclusivement de républicains décidés à s'appuyer sur une majorité ferme de gauche, seule capable de pratiquer une politique démocratique.

Les radicaux socialistes

Le groupe du parti radical et radical socialiste a communiqué le compte-rendu suivant de sa réunion :

Le groupe du parti radical et radical socialiste s'est réuni à 16 heures sous la présidence de M. Daladier. Un examen de la situation a eu lieu au cours duquel sont intervenus MM. Emile Borel, André Hesse, Pierre Bérès, Gratien, Mistler, Lamoureux, Durafour.

Le groupe s'est rallié à l'unanimité à la proposition de M. Lamoureux, tendant à se réunir chaque jour afin de suivre l'évolution de la crise et de déterminer éventuellement l'attitude du parti.

En réalité, ce communiqué ne donne qu'une physionomie imparfaite de cette réunion à laquelle assistaient MM. Edouard Herriot et Queuille.

La discussion a principalement porté sur les conditions dans lesquelles s'étaient déroulés les travaux du congrès d'Angers qui ont abouti au vote de la motion Montigny.

M. Emile Borel a pris la parole et il a proposé au groupe de donner son adhésion à une formule qui, sans désavouer qu'en termes de la motion Montigny, protesterait, néanmoins, contre les conditions anormales dans lesquelles cette motion a été votée la dernière nuit du congrès.

La proposition de M. Emile Borel à laquelle s'est associé M. Gratien, député de la Seine, ayant été accueillie par des murmures de désapprobation, le député de l'Aveyron n'a pas cru devoir la développer plus longuement.

M. André Hesse, député de la Charente-Inférieure, a demandé à son tour à poser une question à ses collègues :

— Le bruit court, dit-il, que M. Poincaré serait appelé à former le nouveau cabinet. A mon avis, il ne pourra aboutir que s'il fait appel au concours de plusieurs députés radicaux socialistes.

M. Gratien a répondu que notre groupe va-t-il dresser devant M. Poincaré le mur infranchissable de la formule du congrès d'Angers ? Si vous le faites, c'est que vous êtes sûrs de pouvoir appliquer votre programme avec un autre président du Conseil. Dans ce cas, sur quelle majorité comptez-vous vous appuyer ?

La question de M. André Hesse resta sans réponse.

Les démocrates

Le groupe parlementaire du parti démocratique populaire, constatant qu'au cours des dernières consultations électorales, le pays a nettement manifesté sa volonté de voir maintenir la trêve des partis jusqu'au complet développement du redressement financier, s'est heureusement rallié par le gouvernement de M. Poincaré.

Regrette que le parti radical socialiste, au risque de compromettre les résultats déjà acquis, ait pris la lourde responsabilité de rompre cette trêve en lançant une agression contre l'achèvement de leur entreprise.

Estime que, dans la situation actuelle, il est indispensable et possible de constituer une majorité stable autour d'un programme constructif d'expression démocratique que l'on pourrait, en effet, l'expérience l'a démontré, ramener dans un esprit nouveau des hommes appartenant à des partis différents jusqu'à arbitrairement séparés par une classification désuète, que cette politique répond aux aspirations profondes du pays et des milieux professionnels et néfastes des comités ; que M. Poincaré, par l'autorité qu'il a justement acquise dans le pays, est le plus qualifié pour dégager cette majorité de gouvernement.

L'union républicaine

Le groupe de l'union républicaine démocratique a tenu une nouvelle réunion sous la présidence de M. Louis Marin.

Après un large échange de vues et après étude des divers renseignements reçus des provinces et des organisations professionnelles, il a affirmé son attachement à la politique d'union nationale, seule possible pendant cette législature ; politique qui réunit une large majorité dans le Parlement et dans le pays. Il décide, en invitant les groupes parlementaires défenseurs de l'union nationale, d'organiser à Paris et en province, des réunions publiques pour protester contre l'agression qui vient d'être commise par le parti radical et radical socialiste dans son congrès solennel annuel et

par les dirigeants de ce parti, exécutés services des caprices démagogiques de leur clientèle politique.

Le groupe de l'union républicaine démocratique et des représentants de groupes républicains nationaux organise un meeting de protestation contre « le coup de force du congrès d'Angers », pour le salut du pays par le maintien de l'union nationale, qui se tiendra, ce soir, à 21 heures, à Magic-City. Y prendront la parole : MM. Georges Bonnet, Camille Blaisot, Delsol, Louis Dubois, Louis Dumas, Evain, Emile Faure, Marcel Héraud, Ch. de Lasteyrie, Moncelle, François Peissel, Edouard Soulier, Pierre Taillinger, Jean Ybarnégay, etc.

Les laves de l'Etna recouvrent la ville de Mascali

Rome, 7 novembre. (dép. Petit Parisien.) Les laves de l'Etna, qui ont coulé, sont de plus en plus graves. La lave avance sur un front d'environ six cents mètres, à la vitesse de quarante mètres à l'heure. Dans la soirée d'hier, deux fortes coulées sont encore venues grossir les laves en ignition qui dévalent les pentes du volcan, détruisant et submergeant toutes les plantations et la végétation luxuriante de ces terres siciliennes extraordinairement fertiles.

Mascali, qui comptait avant la catastrophe mille habitants, a vu ses dix mille habitants se voir en plein exode.

Le torrent de lave, canalisé par la voie de pont qui relie Mascali à Nuziata, a fait irruption vers 8 heures, hier soir sur la place centrale de la petite ville.

La lave a épargné la plupart des habitations de Mascali, dont cependant l'église et le monument aux morts, qui était sur le point d'être inauguré, ont été atteints. Elle a également dévasté la ville et continué à détruire des fermes et des propriétés, s'approchant du pont de la voie ferrée de Messine à Catane, dont on redoute la destruction imminente. Le village de Nuziata est également très menacé.

Si les progrès de la lave continuent, toutes les communications ferroviaires avec le continent seront interrompues. On songerait, si ce danger se réalise, à organiser une liaison aérienne.

M. Giurati, ministre des Travaux publics, arrivé de Rome en hydravion, dirige personnellement les secours. Il a visité toute la zone frappée par l'éruption et a pris d'urgence toutes les mesures que comporte la situation. Le ministre avait décidé de rentrer à Rome et avait déjà pris place sur son hydravion quand un ordre de M. Mussolini lui fut remis, lui enjoignant de rester sur les lieux.

Les sinistrés, dont l'évacuation continue sur une étendue de plus en plus vaste, cherchent à sauver tout ce qu'ils leur est possible d'emporter avec eux, arrachant jusqu'aux voiles et aux meubles de leurs fenêtres, les conduites de zinc et les installations électriques, car tout à l'heure rien ne pourra plus être soustrait aux laves qui recouvriront ces lieux à tout jamais d'un impénétrable et sombre linceul.

Détail navrant : c'était hier la Saint-Étienne, ville où l'on fête, chaque année, les fêtes de la fête quand la formidable éruption interrompit sinistrement les préparatifs.

Un important débat au Parlement britannique sur le compromis naval

Londres, 9 nov. (dép. Petit Parisien.) Le compromis naval franco-anglais a été de nouveau utilisé par l'opposition travailliste pour une double attaque contre le gouvernement. Tandis que le capitaine Wedgwood Ben prenait l'offensive ce soir aux Communes, lord Thomson se disposait à la fête quand la formidable éruption interrompit sinistrement les préparatifs.

M. André Hesse, député de la Charente-Inférieure, a demandé à son tour à poser une question à ses collègues :

— Le bruit court, dit-il, que M. Poincaré serait appelé à former le nouveau cabinet. A mon avis, il ne pourra aboutir que s'il fait appel au concours de plusieurs députés radicaux socialistes.

M. Gratien a répondu que notre groupe va-t-il dresser devant M. Poincaré le mur infranchissable de la formule du congrès d'Angers ? Si vous le faites, c'est que vous êtes sûrs de pouvoir appliquer votre programme avec un autre président du Conseil. Dans ce cas, sur quelle majorité comptez-vous vous appuyer ?

La question de M. André Hesse resta sans réponse.

Les démocrates

Le groupe parlementaire du parti démocratique populaire, constatant qu'au cours des dernières consultations électorales, le pays a nettement manifesté sa volonté de voir maintenir la trêve des partis jusqu'au complet développement du redressement financier, s'est heureusement rallié par le gouvernement de M. Poincaré.

Regrette que le parti radical socialiste, au risque de compromettre les résultats déjà acquis, ait pris la lourde responsabilité de rompre cette trêve en lançant une agression contre l'achèvement de leur entreprise.

Estime que, dans la situation actuelle, il est indispensable et possible de constituer une majorité stable autour d'un programme constructif d'expression démocratique que l'on pourrait, en effet, l'expérience l'a démontré, ramener dans un esprit nouveau des hommes appartenant à des partis différents jusqu'à arbitrairement séparés par une classification désuète, que cette politique répond aux aspirations profondes du pays et des milieux professionnels et néfastes des comités ; que M. Poincaré, par l'autorité qu'il a justement acquise dans le pays, est le plus qualifié pour dégager cette majorité de gouvernement.

L'union républicaine

Le groupe de l'union républicaine démocratique a tenu une nouvelle réunion sous la présidence de M. Louis Marin.

Après un large échange de vues et après étude des divers renseignements reçus des provinces et des organisations professionnelles, il a affirmé son attachement à la politique d'union nationale, seule possible pendant cette législature ; politique qui réunit une large majorité dans le Parlement et dans le pays. Il décide, en invitant les groupes parlementaires défenseurs de l'union nationale, d'organiser à Paris et en province, des réunions publiques pour protester contre l'agression qui vient d'être commise par le parti radical et radical socialiste dans son congrès solennel annuel et

par les dirigeants de ce parti, exécutés services des caprices démagogiques de leur clientèle politique.

Le groupe de l'union républicaine démocratique et des représentants de groupes républicains nationaux organise un meeting de protestation contre « le coup de force du congrès d'Angers », pour le salut du pays par le maintien de l'union nationale, qui se tiendra, ce soir, à 21 heures, à Magic-City. Y prendront la parole : MM. Georges Bonnet, Camille Blaisot, Delsol, Louis Dubois, Louis Dumas, Evain, Emile Faure, Marcel Héraud, Ch. de Lasteyrie, Moncelle, François Peissel, Edouard Soulier, Pierre Taillinger, Jean Ybarnégay, etc.

Les laves de l'Etna recouvrent la ville de Mascali

Rome, 7 novembre. (dép. Petit Parisien.) Les laves de l'Etna, qui ont coulé, sont de plus en plus graves. La lave avance sur un front d'environ six cents mètres, à la vitesse de quarante mètres à l'heure. Dans la soirée d'hier, deux fortes coulées sont encore venues grossir les laves en ignition qui dévalent les pentes du volcan, détruisant et submergeant toutes les plantations et la végétation luxuriante de ces terres siciliennes extraordinairement fertiles.

Mascali, qui comptait avant la catastrophe mille habitants, a vu ses dix mille habitants se voir en plein exode.

Le torrent de lave, canalisé par la voie de pont qui relie Mascali à Nuziata, a fait irruption vers 8 heures, hier soir sur la place centrale de la petite ville.

La lave a épargné la plupart des habitations de Mascali, dont cependant l'église et le monument aux morts, qui était sur le point d'être inauguré, ont été atteints. Elle a également dévasté la ville et continué à détruire des fermes et des propriétés, s'approchant du pont de la voie ferrée de Messine à Catane, dont on redoute la destruction imminente. Le village de Nuziata est également très menacé.

Si les progrès de la lave continuent, toutes les communications ferroviaires avec le continent seront interrompues. On songerait, si ce danger se réalise, à organiser une liaison aérienne.

M. Giurati, ministre des Travaux publics, arrivé de Rome en hydravion, dirige personnellement les secours. Il a visité toute la zone frappée par l'éruption et a pris d'urgence toutes les mesures que comporte la situation. Le ministre avait décidé de rentrer à Rome et avait déjà pris place sur son hydravion quand un ordre de M. Mussolini lui fut remis, lui enjoignant de rester sur les lieux.

Les sinistrés, dont l'évacuation continue sur une étendue de plus en plus vaste, cherchent à sauver tout ce qu'ils leur est possible d'emporter avec eux, arrachant jusqu'aux voiles et aux meubles de leurs fenêtres, les conduites de zinc et les installations électriques, car tout à l'heure rien ne pourra plus être soustrait aux laves qui recouvriront ces lieux à tout jamais d'un impénétrable et sombre linceul.

Détail navrant : c'était hier la Saint-Étienne, ville où l'on fête, chaque année, les fêtes de la fête quand la formidable éruption interrompit sinistrement les préparatifs.

Un important débat au Parlement britannique sur le compromis naval

Londres, 9 nov. (dép. Petit Parisien.) Le compromis naval franco-anglais a été de nouveau utilisé par l'opposition travailliste pour une double attaque contre le gouvernement. Tandis que le capitaine Wedgwood Ben prenait l'offensive ce soir aux Communes, lord Thomson se disposait à la fête quand la formidable éruption interrompit sinistrement les préparatifs.

M. André Hesse, député de la Charente-Inférieure, a demandé à son tour à poser une question à ses collègues :

— Le bruit court, dit-il, que M. Poincaré serait appelé à former le nouveau cabinet. A mon avis, il ne pourra aboutir que s'il fait appel au concours de plusieurs députés radicaux socialistes.

M. Gratien a répondu que notre groupe va-t-il dresser devant M. Poincaré le mur infranchissable de la formule du congrès d'Angers ? Si vous le faites, c'est que vous êtes sûrs de pouvoir appliquer votre programme avec un autre président du Conseil. Dans ce cas, sur quelle majorité comptez-vous vous appuyer ?

La question de M. André Hesse resta sans réponse.

Les démocrates

Le groupe parlementaire du parti démocratique populaire, constatant qu'au cours des dernières consultations électorales, le pays a nettement manifesté sa volonté de voir maintenir la trêve des partis jusqu'au complet développement du redressement financier, s'est heureusement rallié par le gouvernement de M. Poincaré.

New-York, 7 novembre.

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

A 15 heures, le dépouillement était assez avancé dans les deux derniers Etats encore douteux pour enlever toute incertitude sur leur attribution définitive. M. Smith conquiert le Massachusetts et ses dix-huit députés, et M. Hoover la North-Carolina et ses douze députés.

La répartition des voix du collège présidentiel est en conséquence : à Hoover, 44 ; à M. Smith, 31, sur un total de 51 et une majorité requise de 26.

Ainsi, dans tous les Etats de l'Union, bien que les scrutins soient encore loin d'être terminés, le résultat définitif est acquis. Le résultat final ne peut plus offrir de doute.

M. Smith possède définitivement six Etats du Sud à savoir : l'Alabama, l'Arkansas, la Géorgie, la Louisiane, le Mississippi et la South Carolina ainsi que le Massachusetts et Rhode Island dans la Nouvelle-Angleterre. Ses quarante autres Etats sont conquis par M. Hoover.

Sur les cartes géographiques publiées par les journaux, la lachet bleue marquant le territoire républicain s'étend d'un océan à l'autre, couvrant tous les Etats-Unis sauf les enclaves du Rhode Island et du Massachusetts. Cette représentation graphique illustre d'une façon saisissante la victoire de Hoover.

Un schéma géographique, néanmoins, s'il présente une vraie image fidèle du résultat, ne donne pas une idée exacte de la lutte de l'homme de la victoire républicaine.

Ce schéma géographique, néanmoins, s'il présente une vraie image fidèle du résultat, ne donne pas une idée exacte de la lutte de l'homme de la victoire républicaine.

La contradiction qui existe entre les chiffres des suffrages populaires et les résultats des votes par Etats s'explique par le fait que dans de nombreux grands Etats comme le Texas, New-York, le Tennessee, la Virginie, la majorité Hoover est faible et qu'un général sur l'ensemble du territoire, les votes ont partiellement fourni à M. Smith des contingents importants, insuffisants pour contrebalancer la prépondérance des campagnes de Hoover.

La victoire de M. Hoover, qui a été, en somme, une victoire de la démocratie, n'est pas sans importance. Elle a été, en somme, une victoire de la démocratie, n'est pas sans importance.

La contradiction qui existe entre les chiffres des suffrages populaires et les résultats des votes par Etats s'explique par le fait que dans de nombreux grands Etats comme le Texas, New-York, le Tennessee, la Virginie, la majorité Hoover est faible et qu'un général sur l'ensemble du territoire, les votes ont partiellement fourni à M. Smith des contingents importants, insuffisants pour contrebalancer la prépondérance des campagnes de Hoover.

La victoire de M. Hoover, qui a été, en somme, une victoire de la démocratie, n'est pas sans importance. Elle a été, en somme, une victoire de la démocratie, n'est pas sans importance.

La contradiction qui existe entre les chiffres des suffrages populaires et les résultats des votes par Etats s'explique par le fait que dans de nombreux grands Etats comme le Texas, New-York, le Tennessee, la Virginie, la majorité Hoover est faible et qu'un général sur l'ensemble du territoire, les votes ont partiellement fourni à M. Smith des contingents importants, insuffisants pour contrebalancer la prépondérance des campagnes de Hoover.

La victoire de M. Hoover, qui a été, en somme, une victoire de la démocratie, n'est pas sans importance. Elle a été, en somme, une victoire de la démocratie, n'est pas sans importance.

La contradiction qui existe entre les chiffres des suffrages populaires et les résultats des votes par Etats s'explique par le fait que dans de nombreux grands Etats comme le Texas, New-York, le Tennessee, la Virginie, la majorité Hoover est faible et qu'un général sur l'ensemble du territoire, les votes ont partiellement fourni à M. Smith des contingents importants, insuffisants pour contrebalancer la prépondérance des campagnes de Hoover.

La victoire de M. Hoover, qui a été, en somme, une victoire de la démocratie, n'est pas sans importance. Elle a été, en somme, une victoire de la démocratie, n'est pas sans importance.

La contradiction qui existe entre les chiffres des suffrages populaires et les résultats des votes par Etats s'explique par le fait que dans de nombreux grands Etats comme le Texas, New-York, le Tennessee, la Virginie, la majorité Hoover est faible et qu'un général sur l'ensemble du territoire, les votes ont partiellement fourni à M. Smith des contingents importants, insuffisants pour contrebalancer la prépondérance des campagnes de Hoover.

La victoire de M. Hoover, qui a été, en somme, une victoire de la démocratie, n'est pas sans importance. Elle a été, en somme, une victoire de la démocratie, n'est pas sans importance.

La contradiction qui existe entre les chiffres des suffrages populaires et les résultats des votes par Etats s'explique par le fait que dans de nombreux grands Etats comme le Texas, New-York, le Tennessee, la Virginie, la majorité Hoover est faible et qu'un général sur l'ensemble du territoire, les votes ont partiellement fourni à M. Smith des contingents importants, insuffisants pour contrebalancer la prépondérance des campagnes de Hoover.

La victoire de M. Hoover, qui a été, en somme, une victoire de la démocratie, n'est pas sans importance. Elle a été, en somme, une victoire de la démocratie, n'est pas sans importance.

La contradiction qui existe entre les chiffres des suffrages populaires et les résultats des votes par Etats s'explique par le fait que dans de nombreux grands Etats comme le Texas, New-York, le Tennessee, la Virginie, la majorité Hoover est faible et qu'un général sur l'ensemble du territoire, les votes ont partiellement fourni à M. Smith des contingents importants, insuffisants pour contrebalancer la prépondérance des campagnes de Hoover.

La victoire de M. Hoover, qui a été, en somme, une victoire de la démocratie, n'est pas sans importance. Elle a été, en somme, une victoire de la démocratie, n'est pas sans importance.

La contradiction qui existe entre les chiffres des suffrages populaires et les résultats des votes par Etats s'explique par le fait que dans de nombreux grands Etats comme le Texas, New-York, le Tennessee, la Virginie, la majorité Hoover est faible et qu'un général sur l'ensemble du territoire, les votes ont partiellement fourni à M. Smith des contingents importants, insuffisants pour contrebalancer la prépondérance des campagnes de Hoover.

La victoire de M. Hoover, qui a été, en somme, une victoire de la démocratie, n'est pas sans importance. Elle a été, en somme, une victoire de la démocratie, n'est pas sans importance.

La contradiction qui existe entre les chiffres des suffrages populaires et les résultats des votes par Etats s'explique par le fait que dans de nombreux grands Etats comme le Texas, New-York, le Tennessee, la Virginie, la majorité Hoover est faible et qu'un général sur l'ensemble du territoire, les votes ont partiellement fourni à M. Smith des contingents importants, insuffisants pour contrebalancer la prépondérance des campagnes de Hoover.

La victoire de M. Hoover, qui a été, en somme, une victoire de la démocratie, n'est pas sans importance. Elle a été, en somme, une victoire de la démocratie, n'est pas sans importance.

La contradiction qui existe entre les chiffres des suffrages populaires et les résultats des votes par Etats s'explique par le fait que dans de nombreux grands Etats comme le Texas, New-York, le Tennessee, la Virginie, la majorité Hoover est faible et qu'un général sur l'ensemble du territoire, les votes ont partiellement fourni à M. Smith des contingents importants, insuffisants pour contrebalancer la prépondérance des campagnes de Hoover.

La victoire de M. Hoover, qui a été, en somme, une victoire de la démocratie, n'est pas sans importance. Elle a été, en somme, une victoire de la démocratie, n'est pas sans importance.

La contradiction qui existe entre les chiffres des suffrages populaires et les résultats des votes par Etats s'explique par le fait que dans de nombreux grands Etats comme le Texas, New-York, le Tennessee, la Virginie, la majorité Hoover est faible et qu'un général sur l'ensemble du territoire, les votes ont partiellement fourni à M. Smith des contingents importants, insuffisants pour contrebalancer la prépondérance des campagnes de Hoover.

La victoire de M. Hoover, qui

RADIO-PARIS (1.765 m., 3 kw.). — 6 h. 45

Jeudi 8 novembre.

LES PRINCIPALES

ÉMISSIONS FRANÇAISES

Poste du PETIT PARISIEN (340,9 - 0 kw 500)
20 h. 45, disques, causerie et informations du presse.

19 h. 30, concert avec le concours de Mlle Lucienne Estève, de l'Opéra-Comique dans : *Prière* (Mazellier) ; *La Lépreuse* « air de la Vieille Titi » (Lazari) ; *Carmen* « Habanera » (Bizet) et de M. Paul Payen, de l'Opéra-Comique, dans : *La Flûte enchantée* « air de Leporello » (Mozart) ; *Air de Camille* et *Bernadine* (Lulli) ; *La Chevauchée du Gid* (V. d'Indy).

Quartier de la Flûte enchantée (Mozart) ; le Roi d'Ys, sélection (Lalo).

et h. 25, Informations.

20 h. 30, la demi-heure symphonique sous la direction de M. Francis Casadesu.

Deuxième mouvement de la Sixième Sym-

phonie protestante par le pasteur Durlemann. 19 h. 30, *Suite d'orchestre* ; *Piccolino* (E. Guiraud) ; *Séducte* ; *Valée V. d'Indy* ; *Nemours* (Schero) (Lalo) ; *Une nuit sur le mont Chauve* (Moussorgski) ; *Chevrolet à la rose* (Strauss) ; *Conte d'André* (Widor).

19 h. 45, chant et danse. Au cours du concert, causerie par M. G. Colomb, maître de conférences honoraire à la Sorbonne.

19 h., communiqué agricole : concert : *Poèmes et chansons du soir*, par M. Louis Bourry, directeur général de la Caisses d'Allocations Familiales.

RADIO L. L. PARIS (370 et 60 m., 0 kw. 3.) — 19 h. 30, *Marche de bravoure* (Schubert) ; *Valée trielle* (Sibelius) ; *Pendule* (Méhul) ; *Le Tour du monde* (Méhul) ; *Le Cour et la Rose* (E. Flament) ; *Menuet* (Paderewski) ; *Mosque protestante*, vœux aux Parisiens (Scriabin).

RADIO-VITES (369 m., 0 kw. 5.) — 19 h. 30, le Journal Radiophonique.

[illegible]

RADIO-LYON (Journal sans papier, paraît d'octobre à mai) : 25 h. Le journal sans papier de l'AIRLUC.

FIDELIO (Beethoven) : Prélude, cortège et air de danse (op. 98). Disques : 10 francs.

BUQUENOT (Petit Suisse, Cécil Debussy).

NOUVELLE ADRESSE

Etabl. G. M. P., 133, Fg St-Denis, Paris.

Tout est en vente chez les revendeurs de toutes marques. — Prix les plus bas.

Catalogue gratuit et franco.

13 h. 30, Adieu de l'exté; les Baisers de Ninon; la Madone des roses; Je voudrais l'emporter; Insularia; la Tirelire de France; la Pagode d'amour; S'abillions; les Cloches

COMMERCE de GROS, INDUSTRIE, etc.
Industriel-Constructeur ferait situation à M.
avec apport 60.000 francs. 1^{er} ordre. Voir
au sér. JOUYE, 24, r. Oberkampf, 2 à G.

DIVERS

Belle affaire p. agricult., Transp.-Déménag.,
à 5 bons exch. 10 voit. parf. état. Bel app.
pour élever, élevage, RUFFON, 18 place d'Alger,
30.000. EST-OFFICE, 14, bd de Strasbourg.

AFF. DE DIRECT. TEN. 32 ANS P. CEDANT.
net moy. 30.000. Prix 125.000. 1/3 compt.

AIGUIER, 6, boulevard de Strasbourg.

CHARBONS EN GROS. APRES FORTUNE.
Riche banl. Client. bouq. Bail à volonté.
Prix 30.000. Voir au sér. JOUYE, 24, r. Oberk.
et au sér. 1.200 m. **AIGUIER, 6, bd Strasbourg.**

95.000 bon bail av. 75.000. Comm. gros, Paris

Cup. Epicerie-Buv. tr. b. sif. Log. 3 p. Aff.
5 DISTILL. A céd. av. 15.000. Voir en confiance :
J. SUTHERLAND ENTREPRENEUR, 10 rue
Fav. Montrouge (19^e arr.) (ple Orléans), qui aid.

PORTES DE PARIS. CENTRE USINES
Reau Vins-Rest. 2 sall. 3 p. log. 1 remise.
Bail 13 ans. Loyer 3.500. Aff. 500. Cptoir 300.
100 p. de voir. 30.000. Allez 14.000.

DU PLESSIS, 63, r. Châteaufort-Aff. Paris-10e
LES ETABLISSEMENTS FERRIERE ET Cie
102, boulevard de Sébastopol.

Sic. s'occupe de l'achat et de la propriété.
des Dépôts « Les Bons Clos » rach. actual.
p. cour. novembre, plus ménages on dames
épousées, tenir maison modèle, 100 p. de
Vins - Bouq. à Altim. p. Paris on banl.
Jouissem. très agréable en pleine campagne. Bien sit.
et très achit. av. logem. aff. sif. 2 à 6.000.
C'est un grand bien-être. Voir au sér. JOUYE
et au sér. exch. qui conviend. même à d'éc.

pous's'agr.v. caput 55 Ec. K 37 P. Parisien
à saisir cause suite Bureau de tabac lux.
Situation unique, Bordeaux.

Ecritre SEIGANT, Paris.

Claussures 187, B. 12 L. 2,600, Aff. 300,000, A.
30,000, log. Zimmermann, 22, Bd Sébastopol

par suite décès, fondns Graines-Éclaircie-Alimenta-
tion-Primeurs. Bail et loyer à volonté, pre-
sare. Motte, grains, Argenteuil (Sne-et-Oise).

COMMERCES DE DAMES

Jep-Merc. quart. pop. B. 14 L. 1,400 loge aff.
aff. 180,000 s. aff. 14,000. Midcot, 42, av. Italie

Aspet, aff. 500 p. J.B. Gc. à saisisis à l'hopit.
B. 14 L. 1,400 loge aff. 180,000 s. aff. 14,000.

brairie (19°), log. Dufaye, 1 p. bôn. 88,000, occas.
Px 70,000, facilité. Sufray, 144, fg St-Denis.

Jep-Papet. Bn. att. tenue 13 ans. R. 55,000.
B. 5 s. 5 ans & 850 & 4 p. VERIL occ. Px 25,000,
8,000 opt. Foyat COMMERCIAL, 46, R. Bondy.

Papet-M. Bd Voltaire T. 16 s. Aff. 350 p. J.B.
Gc. à saisisis à l'hopit. B. 14 L. 1,400 loge aff. 180,000

Donn.-M. B. 14 L. 1,500, Logé aff. 60,000.
A. V. 15,000. MOINDE, 47, R. Archives, 17.

Jng.-M. B. 14 L. 1,400. B. logé aff. 70,000.
A. V. 15,000. HUON, 35, rue de Rivoli, H. 75,000.

HOTELS

détachés. Envol par carte de liste sur dem.
GROS, et pct. aff. Paris et tto la France.
Hls Roux, 432, r. Rivoli. Face Samaritaine.

GENTIL HOTEL-BUREAU POUR DAME
près av. Bosquet, 20 n°s tout conf. B. 14 L.
1,400 loge aff. 180,000 s. aff. 14,000. Bayre

Hotel Gare Montparnasse. Avec 130,000 fr.
95 n°s m. meubl. Loyer 7,500. Bail 14 ans.
log. 4 p. Tenu 9 ans. Cède p. cas maladie.
KIEFER, 28, rue du Château-d'Eau. Ap-midi

ALIMENTATION-CAPES-VINS
BUVETTES-RESTAURANTS

sée, céd. m. chariot Déput-Ruv, même avec
L. 15,000. Adm. dév. 100,000. Voir
12, rue Jollot (Métro République).

Pons Dép.-Vins-Epic. B. 12 s. L. 2 s. 3 p.
P. 1,600. V. 109 B. av. Wilson, Montreuil

Belle Aliment.-Vins Juste au-dessus de
Boulevard de la Chapelle. Cade malade grave
T. 5 s. Voir Ets TIZEAU, 22, rue des Halles.

Epicierie-Vins Bus, en belle banl. Tr. Belle
L. aff. propre, avec 9 ans de bail. Loyer 1,400.
Facilité de paiement. Voir M. L. 1,400.
Fait 600 fr. recette par jour. Un ménage actif
dépasserait de suite les 1,600 fr. par jour.
Occas. unique à saisir av. 10,000 fr. seuil.

Café-Billard-Tabac, carrefour 3 routes. Bail
C 13 ans. Loyer 2,800, 6 n°s. Log. 2 pces au
1er. Piano électrique 4 salles. Affaires 239,100 fr.
Prix 110,000 moitié comptant, facilités.

Vins
21, rue Fontaine-au-Roi (République).

EXTRAORDINAIRE P. DÉBUTANT
Epicierie. Bail 9 a. Loy. 2,500. Rec. 450 gar. Px
30,000. 12 n°s m. meubl. Loyer 7,500. Bail 14 ans.
Log. 4 p. Tenue 9 ans. Cède p. cas maladie.

Aliment.-Vins-Epicierie. Hn. Rec. 750 journal.
B. 12 s. L. 1,400. 4 p. Cas déc. dame chd. arg.
A. V. 8,500. Ruche Commerciale, 46, R. Blanche

LISEZ BIEN CECI
Important groupe de propriétaires demande
ménages et couples pour gérer en gérance
Dépôts de Vins, Alimentation, Bars, Paris ou
banlieue. Beau logement. Inutile être du
commerce ou mettre un capital. Conditions
conditionnelles. Salaires uniques. Garantie de
7,000 à 30,000. Pour v. renseignements, tous les
jours, de 9 h. à 6 h. et dimanche matin. Ets
YASSARD, 18, rue de Valenciennes, St-Martin.

SANS INTERMEDIAIRE
p. fr. Hke et 5/6 O. ménages ou dame se p.
ten. Dépôt Vins. Log. Gar. exic. 10,000. Rec.
100,000. Voir M. L. 1,400. 4 p. Tenue 9 ans.
Log. 4 p. Tenue 9 ans. Cède p. cas maladie.
Voir M. L. 1,400. 4 p. Tenue 9 ans. Cède p. cas maladie.
Propriété, FOURMENT, 2, r. Bayard, Colombes

BRUXELLES (505 m, 5. 1 kw. 5).
- 29 h. 15 : *Pantomime* (Lacoste); les *Cadettes*
Picardie (Allier); *Polla pour piston*; H.
- 30 h. 15 : *Le grand bal de la Vierge* (Lacoste);
Valse; *Polla pour petite fille*; *Mazurka* (de
Boeck); *Ménage à trois* (Dreyfus); *Polka*
barresque.

BRUNNEN (453 m, 4. kw. 5). 15 h. 5.
Melodis (Cassin); *Chanson à boire* (Din-
cker); *Tarantelle* (Popper); *Sento nel core* (de
Scarlatti); *Cure suite*; *Vogto dree* (Hann-
sen); *Polka* (Hindings-Cassin); *Saltarello*
Alpi; *Bras* (Piaz); *Polka* (Hindings-Cassin);
de *Présennier* (Gretcheninow); *Oh! Chant*
condoyant (Bachmannov); *Sarofan rouge*
condoyant (Oriental (Cai); *Melodis* (Eggenen
(Saraste).

LANGENBERG (468 m, 8. 25 kw.).
- 16 h. 45 : concert *filé pour primo* (Bach);
Les gais pilsols; *Fête de la mer* (Solmann)
- 17 h. 45 : *Le grand bal de la Vierge* (Lacoste);
Polka (Hindings-Cassin); *Polka* (Hindings-
Cassin); *Polka* (Hindings-Cassin); *Polka*
(Hindings-Cassin); *Polka* (Hindings-Cassin);
- 18 h. 45 : *Le grand bal de la Vierge* (Lacoste);
Polka (Hindings-Cassin); *Polka* (Hindings-
Cassin); *Polka* (Hindings-Cassin); *Polka*
(Hindings-Cassin); *Polka* (Hindings-Cassin);
- 19 h. 45 : *Le grand bal de la Vierge* (Lacoste);
Polka (Hindings-Cassin); *Polka* (Hindings-
Cassin); *Polka* (Hindings-Cassin); *Polka*
(Hindings-Cassin); *Polka* (Hindings-Cassin);
- 20 h. 45 : *Le grand bal de la Vierge* (Lacoste);
Polka (Hindings-Cassin); *Polka* (Hindings-
Cassin); *Polka* (Hindings-Cassin); *Polka*
(Hindings-Cassin); *Polka* (Hindings-Cassin);
- 21 h. 45 : *Le grand bal de la Vierge* (Lacoste);
Polka (Hindings-Cassin); *Polka* (Hindings-
Cassin); *Polka* (Hindings-Cassin); *Polka*
(Hindings-Cassin); *Polka* (Hindings-Cassin);
- 22 h. 45 : *Le grand bal de la Vierge* (Lacoste);
Polka (Hindings-Cassin); *Polka* (Hindings-
Cassin); *Polka* (Hindings-Cassin); *Polka*
(Hindings-Cassin); *Polka* (Hindings-Cassin);
- 23 h. 45 : *Le grand bal de la Vierge* (Lacoste);
Polka (Hindings-Cassin); *Polka* (Hindings-
Cassin); *Polka* (Hindings-Cassin); *Polka*
(Hindings-Cassin); *Polka* (Hindings-Cassin);
- 24 h. 45 : *Le grand bal de la Vierge* (Lacoste);
Polka (Hindings-Cassin); *Polka* (Hindings-
Cassin); *Polka* (Hindings-Cassin); *Polka*
(Hindings-Cassin); *Polka* (Hindings-Cassin);
- 25 h. 45 : *Le grand bal de la Vierge* (Lacoste);
Polka (Hindings-Cassin); *Polka* (Hindings-
Cassin); *Polka* (Hindings-Cassin); *Polka*
(Hindings-Cassin); *Polka* (Hindings-Cassin);
- 26 h. 45 : *Le grand bal de la Vierge* (Lacoste);
Polka (Hindings-Cassin); *Polka* (Hindings-
Cassin); *Polka* (Hindings-Cassin); *Polka*
(Hindings-Cassin); *Polka* (Hindings-Cassin);
- 27 h. 45 : *Le grand bal de la Vierge* (Lacoste);
Polka (Hindings-Cassin); *Polka* (Hindings-
Cassin); *Polka* (Hindings-Cassin); *Polka*
(Hindings-Cassin); *Polka* (Hindings-Cassin);
- 28 h. 45 : *Le grand bal de la Vierge* (Lacoste);
Polka (Hindings-Cassin); *Polka* (Hindings-
Cassin); *Polka* (Hindings-Cassin); *Polka*
(Hindings-Cassin); *Polka* (Hindings-Cassin);
- 29 h. 45 : *Le grand bal de la Vierge* (Lacoste);
Polka (Hindings-Cassin); *Polka* (Hindings-
Cassin); *Polka* (Hindings-Cassin); *Polka*
(Hindings-Cassin); *Polka* (Hindings-Cassin);
- 30 h. 45 : *Le grand bal de la Vierge* (Lacoste);
Polka (Hindings-Cassin); *Polka* (Hindings-
Cassin); *Polka* (Hindings-Cassin); *Polka*
(Hindings-Cassin); *Polka* (Hindings-Cassin);
- 31 h. 45 : *Le grand bal de la Vierge* (Lacoste);
Polka (Hindings-Cassin); *Polka* (Hindings-
Cassin); *Polka* (Hindings-Cassin); *Polka*
(Hindings-Cassin); *Polka* (Hindings-Cassin);
- 32 h. 45 : *Le grand bal de la Vierge* (Lacoste);
Polka (Hindings-Cassin); *Polka* (Hindings-
Cassin); *Polka* (Hindings-Cassin); *Polka*
(Hindings-Cassin); *Polka* (Hindings-Cassin);
- 33 h. 45 : *Le grand bal de la Vierge* (Lacoste);
Polka (Hindings-Cassin); *Polka* (Hindings-
Cassin); *Polka* (Hindings-Cassin); *Polka*
(Hindings-Cassin); *Polka* (Hindings-Cassin);
- 34 h. 45 : *Le grand bal de la Vierge* (Lacoste);
Polka (Hindings-Cassin); *Polka* (Hindings-
Cassin); *Polka* (Hindings-Cassin); *Polka*
(Hindings-Cassin); *Polka* (Hindings-Cassin);
- 35 h. 45 : *Le grand bal de la Vierge* (Lacoste);
Polka (Hindings-Cassin); *Polka* (Hindings-
Cassin); *Polka* (Hindings-Cassin); *Polka*
(Hindings-Cassin); *Polka* (Hindings-Cassin);
- 36 h. 45 : *Le grand bal de la Vierge* (Lacoste);
Polka (Hindings-Cassin); *Polka* (Hindings-
Cassin); *Polka* (Hindings-Cassin); *Polka*
(Hindings-Cassin); *Polka* (Hindings-Cassin);
- 37 h. 45 : *Le grand bal de la Vierge* (Lacoste);
Polka (Hindings-Cassin); *Polka* (Hindings-
Cassin); *Polka* (Hindings-Cassin); *Polka*
(Hindings-Cassin); *Polka* (Hindings-Cassin);
- 38 h. 45 : *Le grand bal de la Vierge* (Lacoste);
Polka (Hindings-Cassin); *Polka* (Hindings-
Cassin); *Polka* (Hindings-Cassin); *Polka*
(Hindings-Cassin); *Polka* (Hindings-Cassin);
- 39 h. 45 : *Le grand bal de la Vierge* (Lacoste);
Polka (Hindings-Cassin); *Polka* (Hindings-
Cassin); *Polka* (Hindings-Cassin); *Polka*
(Hindings-Cassin); *Polka* (Hindings-Cassin);
- 40 h. 45 : *Le grand bal de la Vierge* (Lacoste);
Polka (Hindings-Cassin); *Polka* (Hindings-
Cassin); *Polka* (Hindings-Cassin); *Polka*
(Hindings-Cassin); *Polka* (Hindings-Cassin);
- 41 h. 45 : *Le grand bal de la Vierge* (Lacoste);
Polka (Hindings-Cassin); *Polka* (Hindings-
Cassin); *Polka* (Hindings-Cassin); *Polka*
(Hindings-Cassin); *Polka* (Hindings-Cassin);
- 42 h. 45 : *Le grand bal de la Vierge* (Lacoste);
Polka (Hindings-Cassin); *Polka* (Hindings-
Cassin); *Polka* (Hindings-Cassin); *Polka*
(Hindings-Cassin); *Polka* (Hindings-Cassin);
- 43 h. 45 : *Le grand bal de la Vierge* (Lacoste);
Polka (Hindings-Cassin); *Polka* (Hindings-
Cassin); *Polka* (Hindings-Cassin); *Polka*
(Hindings-Cassin); *Polka* (Hindings-Cassin);
- 44 h. 45 : *Le grand bal de la Vierge* (Lacoste);
Polka (Hindings-Cassin); *Polka* (Hindings-
Cassin); *Polka* (Hindings-Cassin); *Polka*
(Hindings-Cassin); *Polka* (Hindings-Cassin);
- 45 h. 45 : *Le grand bal de la Vierge* (Lacoste);
Polka (Hindings-Cassin); *Polka* (Hindings-
Cassin); *Polka* (Hindings-Cassin); *Polka*
(Hindings-Cassin); *Polka* (Hindings-Cassin);
- 46 h. 45 : *Le grand bal de la Vierge* (Lacoste);
Polka (Hindings-Cassin); *Polka* (Hindings-
Cassin); *Polka* (Hindings-Cassin); *Polka*
(Hindings-Cassin); *Polka* (Hindings-Cassin);
- 47 h. 45 : *Le grand bal de la Vierge* (Lacoste);
Polka (Hindings-Cassin); *Polka* (Hindings-
Cassin); *Polka* (Hindings-Cassin); *Polka*
(Hindings-Cassin); *Polka* (Hindings-Cassin);
- 48 h. 45 : *Le grand bal de la Vierge* (Lacoste);
Polka (Hindings-Cassin); *Polka* (

NAPLES (333 m, 31 kw, 5) — 16 h, 30. *Concert: Mme de Thébes (Lombardo); Sérénade espagnole (Albeniz); Retour au pays (Mendelssohn).*

METAL RADIO

RADIOVISSEUX
la Carrière de qualité

INDUSTRIES

F. PAUL, 5, rue de la Fraternité, Vincennes.
à Vincennes. Epicerie de choix. P. de frais.
à 100.000 francs. P. de frais. P. de frais.
garantis. Occasion. Essai avec 15.000.

TABAC-CAFE-BILLARD. Bail 6 ans. L. 4.000.
3 salles, cuisine, cour, dépendances, cave
30 m², 5 h. au jour, électr. part. rue passag.
grande école, ex-cis. Bon matériel. P. 30.000.
Avec 12.000 comptant. BRET, 22, boulevard
Wallace, Puteaux. Le matin.

(Seu. d'imp. cede mon sup. Dép-Vin-
à 100.000 francs. P. de frais. P. de frais.
garant. Traite av. 30.000. P. de frais. P. de frais.
pur p. TOUCARD, 87 bis, r. Charpentier

(Lyon)-Aliment. lux. instalt. bel app. B.
12 a. Loy. 2.500. Vend. just. 400.000 a. c.
à 100.000 francs. P. de frais. P. de frais.
urg. même avec 30.000. EIS REAU,
432, rue de Rivoli, face Samaritaine.

CINEMAS ET GARAGES
 Viné, banl. 600 pl. b. 19 ans. r. 7.000 fr.
 U. bénéf. 88.000, av. 300.000, banl. affaire
 16, rue Pont, Joinville-le-Pont (Seine).
 Viné 400 pl. Bill. Bén. 75.000, cpt 100.000
 U. Prêt ans 8 1/2. Brémont, s. r. Pergolèse

BAUX A CÉDER
 Importante société cherche Baux ou locaux
 commerciaux du centre ou quartier affaires
 à 5 a pièces ou plus, même avec petite res-
 p. Ecrire avec précisions. M. FORGET

ASSOCIATIONS
 A céder Part d'association ds Vins en gros
 pte de Paris. Rap. net 80.000. Prix 300.000
 Ecr. **COMTANT** 207.744, rue Vivienne, 15.

CAPITAUX
PRETS IMMEDIATS SUR NANTISSEMENTS
Achat fr. cher Billets fonds. Hypothèques
Office Commercial, 2, bd Rochechouart, 24 0
ACHAT TRES CHER BILLETS FONDS. PRETS
A FONCTIONNAIRES, VALET, 31, r. St-Lazare

Achat cher billets de fonds. Argent le jour même. CHEVRY, 38, boulevard Sébastopol.
Prêts imméd. à FONCTIONNAIRES, aux meilleurs cond. BOYER, 60, rue Château-d'Eau, 2^e ét.
CAPITAUX DEPUIS 7 0/0 NET
Sur Immeubles et Bonnes Garanties

ETUDE GRATUITE
NGEL, 24, boulevard Poissonnière, Paris.
JE DESIRE PLACER 300.000 FRANCS
SUR HYPOTHEQUES OU NANTISSEMENT
Ecrire pour rendez-vous : Mme Vve CASSAN
propriétaire, 6, quai du Port
à Nogent-sur-Marne
Prêt FONCTIONNAIRE. Cazeau, 18, St-Laurent

Une affection dont les conséquences sont parfois très graves et qui atteint tant de personnes, c'est la

CONSTIPATION

Contre sa ténacité, des centaines de médications, plus ou moins agissantes, ont été essayées. Mais elles ont le grave défaut ou de brutaliser l'intestin ou de lui permettre l'accoutumance. Au contraire la **Tisane Sanifer**, composée d'un agréable mélange de plantes scientifiques étudié, par ses propriétés émollientes et adoucissantes, évacue l'intestin sans provoquer la moindre irritation. C'est pourquoi la Tisane Sanifer est adoptée par des milliers de personnes à l'intestin paresseux.

TISANE SANIFER

Échantillon gratuit sur demande.

Dépôt:
OFFICE PHARMACEUTIQUE
71, rue du Temple,
PARIS

37. — Feuilleton du Petit Parisien, 8-11-28

L'ATELIER

GRAND ROMAN INÉDIT

DEUXIÈME PARTIE

X (suite)

Il se dirigeait vers la porte quand elle lui cria :

— Prends garde, Marcel, tu vas m'obliger à voir trop clair !

Il s'arrêta, fit face et répliqua :
— Que veux-tu dire, là ?

A son ton violent et sa chance, elle se dressa devant lui et cria :

— Rien de plus que je n'ai dit. Mais tu as tort de me prendre pour une aveugle ! Je sens qu'il y a, derrière ta manière d'agir, beaucoup de choses que tu ne veux pas dire et qui te gênent.

Je saurai les découvrir ! Ce n'est pas demain ni plus tard que j'en aurai le cœur net. Mais de suite, je vais tout mettre en œuvre pour découvrir la vérité sans t'en rendre compte, mon ami ! Je suis capable de te céder par tendresse, mais non par vanité. Prends garde, Marcel, prends garde !

Borny, qui avait déjà la main sur le bouton de la porte, se recula et tomba. Partagé entre sa fureur et la crainte du scandale, il hésitait et n'osait prendre un parti. La prudence, qui faussait le fond de son caractère, l'emporta. Il revint vers la table, s'efforça de rendre à son visage une expression plus calme et dit d'une voix douce :
— Vraiment, Nicole, nous sommes ridicules !

Avec une ironie éblouissante, elle répondit :
— Je suis heureuse que tu l'en aperçoives ! Souviens-toi seulement que lorsque j'ai dit ces paroles, mais aux actes, j'entends que tu écrives immédiatement à Mme Hortot et, pour être certaine de ta bonne volonté, j'exige que la lettre soit faite en ma présence et avec ma collaboration. Es-tu disposé à le faire ?

— Voyons, Nicole, dit-il en essayant de se composer une physionomie tout à fait conciliante, je ne demande pas mieux que d'être agréable, mais encore faut-il que je réfléchisse à la manière d'exprimer ce que tu désires...
— Tu seras toujours le même, dit-elle, tandis qu'une pitée un peu dédaigneuse crispait son visage. Tu veux et tu ne veux pas, et tu joues ainsi un personnage désolant... Tu m'obliges à faire ce dont tu es incapable. Eh bien ! soit ! Je vais te la dicter, cette lettre qui t'embarrasse, te faire voir que la vérité sait, quelqu'elle soit, mieux que son mari régler une situation.
— Mais... fit Borny.
— Tu ne veux plus manger, n'est-ce pas ? Non ? Eh bien ! moi non plus je refuse de manger. Va donc te coucher dans ton bureau. Nous y rédigerons cette missive si difficile, d'un commun accord.

Pâle et crispé, Borny acquiesça de la tête à sa défaite.

Nicole relut :

...et maintenant **2 frs**
Trois étapes... trois succès.

Chaque étape a marqué un accroissement de nos ventes, chaque fois nous avons dû, pour faire face aux demandes, fabriquer davantage et chaque fois, de cette production, nous avons fait bénéficier les femmes soucieuses de leur teint, en baissant notre prix de vente. Aujourd'hui, c'est encore notre énorme fabrication qui nous permet de vendre le pain de Savon Palmolive 2 francs sans rien changer ni à son poids, ni aux qualités supérieures qui ont fait son succès.

La beauté permise à toutes

Le meilleur traitement de beauté est basé sur l'emploi quotidien matin et soir de l'eau et du savon. Tous les beaux teints que vous admirez sont dus aux soins corrects et réguliers de la peau avec un savon aux huiles pures de Palme et d'Olive dont la plus parfaite combinaison est le Savon Palmolive.

Ne contenant ni grasse animale, ni produits irritants, absolument garanti sans suif, le Savon Palmolive est le fruit de longues années de

recherches qui lui ont donné son efficacité unique.

Pendant une semaine

lavez-vous soir et matin en faisant rentrer profondément dans les pores la mousse onctueuse du Savon Palmolive. Rincez-vous ensuite sérieusement à l'eau chaude d'abord puis à l'eau froide. Si votre peau est de nature sèche, appliquez un soupçon de crème, c'est tout. Faites ceci régulièrement et notez la différence.

Et cependant, faites attention...

ne croyez pas que n'importe quel savon vendu comme étant à base d'huiles de Palme et d'Olive vous donnera les résultats escomptés. Le Savon Palmolive est toujours vendu enveloppé de papier vert, avec le nom Palmolive imprimé en lettres or sur bande noire.

Achetez aujourd'hui un Savon Palmolive et commencez dès ce soir votre cure de beauté.

Il ne vous en coûtera que 2 francs.

SAVON . PALMOLIVE
Fabrication Française.
Vente en gros : 20, Rue Verrier, Paris

NOUVEAUTÉ SENSATIONNELLE!

Une même lampe qui éclaire à volonté, à l'essence ou à l'électricité.

Les Établissements
Tito-Landi, la plus
ancienne Maison et la
plus importante du monde
pour l'éclairage portatif,
viennent de créer :

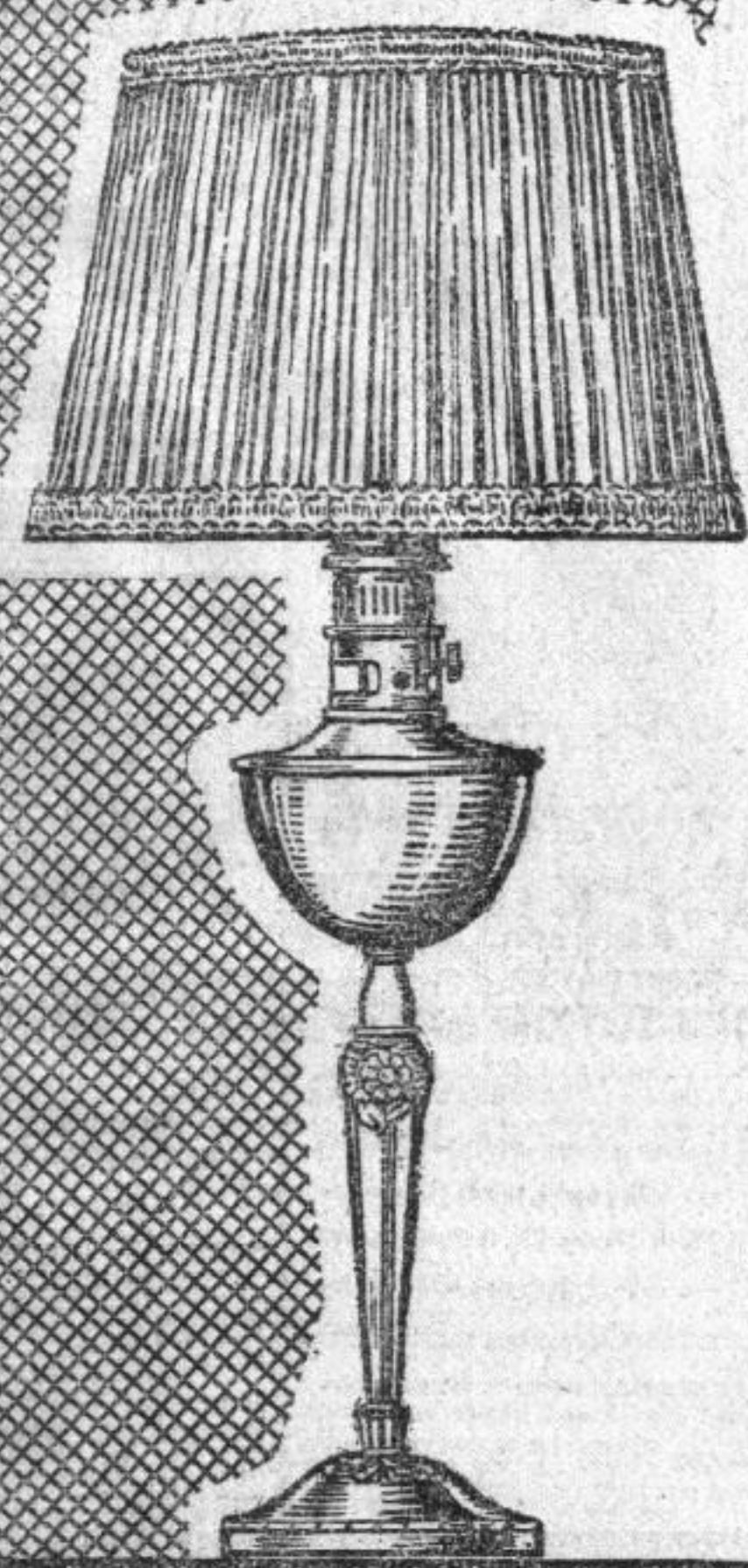
LA LAMPE MIXTE TITUS

qui, avec ou sans courant électrique,
vous éclairera toujours.

Elle fonctionne soit en lampe "Titus"
soit à l'électricité, se transforme ins-
tamment suivant les circonstances.

*Cette merveilleuse lampe
coûte moins cher
qu'une lampe électrique ordinaire.*

2 modèles
d'une présentation artistique
impeccable en métal et cuivre nickelés.



N° 35 - LAMPE MODERNE	
Métal et cuivre nickelés	
Eclairage mixte "TITUS" et élec- trique, sans abat-jour	135 fr.
En lampe "TITUS" seule, avec bec 120 bougies, sans abat-jour.	145 fr.
Électrique seule sans abat-jour ..	55 fr.
Abat-jour soie et or, mixte, en 33 ^{cm}	33 fr.

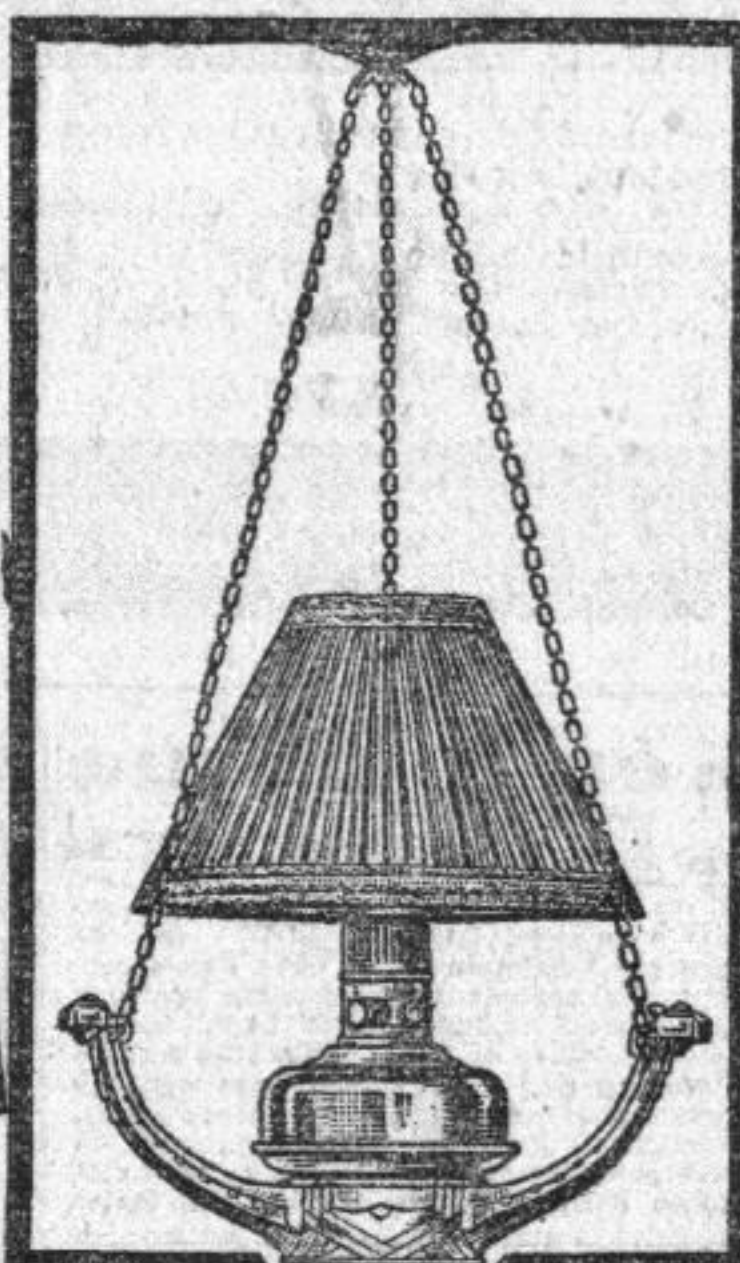


N° 90 - LAMPE STYLE "ART DÉCORATIF"	
Métal et cuivre nickelés	
Eclairage mixte "TITUS" et élec- trique, sans abat-jour	165 fr.
En lampe "TITUS" seule, avec bec 120 bougies, sans abat-jour.	145 fr.
Électrique seule sans abat-jour ..	90 fr.
Abat-jour soie et or, mixte, en 35 ^{cm}	35 fr.

*Quelques autres modèles de lampes "Titus"
à incandescence par l'essence :*



LA LAMPE TITUS (1)
La merveille du siècle
Lampe liseuse 120 bougies.
Cuivre poli 95 fr.
Cuivre nickelé 103 fr.
Abat-jour soie et or .. 30 fr.
33 cm



SUSPENSION
métal et cuivre nickelés
complète avec abat-
jour 170 fr.



LAMPE TEMPÊTE TITUS
pour le jardin et la ferme.
Avec bec 120 bougies
tout cuivre, complète .. 155 fr.
Sans abat-jour 140 fr.
En forte tôle émaillée
avec bec 40 bougies
sans abat-jour 65 fr.

Plus de
2 millions de
lampes **TITUS**...

... fonctionnent
dans le
monde entier

(1) Cette lampe, reproduite en réduction (dimensions 13 1/2 x 7 cm) fonctionne comme véritable. En métal nickelé, complète avec abat-jour. 45 fr. 45

LAMPE RÉCLAME, forme toupie, cuivre poli, 120 bougies : 65 francs.

La lampe "Titus" est envoyée

8 JOURS A L'ESSAI SANS FRAIS
à toute personne habitant la Province qui en fera la demande.

Tous les systèmes Tito-Landi fonctionnent sans liquide, sans pompe
ni pression, sans odeur ni fumée et sont garantis inébranlables.
RÉGULARITÉ - HYGIÈNE - PROPRETÉ - FONCTIONNEMENT GARANTI.
Lumière incomparable la plus économique.

Demandez le catalogue et des appareils d'éclairage et chauffage, envoyé gratis et franco.

ÉTABLISSEMENTS

TITO-LANDI

38, Boulevard Henri IV, PARIS (IV^e)

Seule maison, qui, grâce à sa production, vend à des prix inférieurs à ceux d'avant-guerre